

de la tache ou sa couleur [takté mutō, ~ blāe 6, ~ butō 14, ~ nwa 20, ~ vèrèt 7] (carte 265).

LMPT et MB ne proposent pour le quad. que "takté", tandis qu'on a les formes "tàsé, tàzè, tasté" (ALRé I, carte 88) à la Réunion.

La palatalisation de la consonne vélaire [k] en [tʃ] ou [ç] est, comme on le sait, un des changements phonétiques marquant du français : les dialectes provençaux ainsi que ceux de la région du Nord (Picardie, Artois, Haute-Normandie) ignorent (Guiraud 1968) ce "développement phonétique, d'ailleurs considéré comme une "loi", c'est à dire une constante à l'intérieur d'une époque et d'un territoire déterminé". L'haïtien (où les formes "françaises" d'origine, c'est à dire issues des dialectes français du Centre, sont faiblement représentées (cf. 4 et 17) par rapport à la forme provenant de la région du Nord), et le guadeloupéen sont plus conservateurs que le réun.

B. Un autre type de formation est proposé sur les deux cartes ; il s'agit pour 265 de [figi l pēt 10, pēt-pēt, kò l vin pēt 15, figi pēt 19], et pour 267 de [kò pēt 10, 16] litt. "corps peint". Enfin on trouve sur la carte 265 [pēklé, pēklé ã nwa 5] et [pētilé, kò pētilé 16] (au sujet de la variation k/t, développement dû à la palatalisation de l'occlusive vélaire, voir aussi la carte 299 "Nombri").

[pēklé] figure dans le dictionnaire de Peleman 1978 ("pinklé" : ayant tant de couleurs mélangées qu'il devient impossible de dire quelle est la couleur). Le réun. offre quant à lui "pikóté" : marqué de taches ou de petits trous (RC 1974 : 834) et "pitaklé" : tacheté, marqué de multiples taches (RC 1974 : 835 ; ALRé I, carte 88). En ce qui concerne les "taches de rousseur", la forme [takté kóðēn] (< coq d'Inde ; voir le titre de la carte) n'a jamais été donnée spontanément et n'a été confirmée que deux fois, en 7 et 15, après sollicitation de l'enquêteur (pour l'étymologie, cf. comm 876). Ailleurs, elle a été refusée ou mise en doute. La seule allusion au dindon ou au mâle de la pintade est le fait du témoin 8 : [dat kóðēn] (< darte de coq d'Inde). Autre référence à un volatile, celle faite en 15 : [maké kòm ũ zēga] "marqué comme une (poule) zinga" (de couleur gris-cendre et blanc). Cf. comm. 828.

266 Graje verèt ((visage) grélé, marqué par la variole)

A. On observe une variation [grajé/gravé], et on peut probablement attribuer la seconde forme à un effet d'attraction paronymique. Le premier mot signifie "râper, mettre en poudre avec une râpe". Une forme courte du verbe semble parfois utilisée [graj 2, 10, 16, 19]. On ne doit cependant pas totalement écarter la possibilité que [graj], dans ces formations composées, soit en fait un substantif (nom de la rape). Une étymologie créole est attestée : Ducoeurjoly (1802 : 347) note, dans son vocabulaire, que le terme "gragé" (raper) "ne s'emploie guère que pour le manioc. Cf. comm. 773.

B. [vèrèt/vérèt] réfère, entre autres, à la variole, qui s'est rendue célèbre par deux grandes épidémies, celle de 1882, "Verette Salomon", et celle de 1922, "Verette sou Blān" (d'après un document interne du Département de la Santé publique et de la Population d'Haïti). A La Réunion, le terme désigne actuellement la rubéole, la varicelle et peut s'appliquer à diverses maladies se manifestant par des éruptions cutanées. Mais dans les attestations plus anciennes (1750, 1752), "vérette" signifie "petite vérole" (RC 1974 : 884). Etymologiquement, "il s'agit là - comme l'écrit RC - d'un terme propre aux parlers de l'Ouest qui le connaissent tous [...]". La variation

d'aperture vocalique est du même ordre que celle examinée *supra* à propos des noms de l'oreille. Quelques-unes des formes citées, par exemple [figú vèrèt] et surtout [i vèrèt], illustrent certaines possibilités d'abrègements syntagmatiques.

268 Twoubote (fossette)

On relève un abrègement avec la variante [bóté] localisée dans l'Est et dans le Sud-Est (3, 4, 5, 7, 11, 14). Ailleurs, on a affaire à un composé : [tu-bóté, t^wu-bóté 6, 17, twu-bstté 16] (< trou de beauté). Le quad. (LMPT) offre aussi "touboté" (fossette).

269 Chè kò m (ma chair)

A. [vyān], ou le composé [vyān-kò], est de loin le type le plus répandu, le plus "central" dans les différentes acceptions de ce mot. Selon Bloch & Wartburg (1960), "viande", qui désigne "toute espèce d'aliment" jusqu'au XVIIe s., est aussi pris au sens de "chair" vers le XVe siècle et s'est spécialisé au sens moderne à partir du XVIIe siècle à la place de "chair". On retrouve le mot avec le sens de "chair" sur les cartes 192 : [li kòm māké vyān 11] litt. "il est comme manquant de chair" et 197 [(li) wó sã vyān, l pa gē vyān 8] "il est grand, décharné ; il n'a pas de chair". On note qu'en français d'Afrique (IFA/AELIA : Togo), "viande" désigne la chair des humains (d'après LGRLF). En français familier, on emploie "viande" au sens de "chair de l'homme", "corps" ("Amener sa viande" ; "Montrer sa viande", d'après LGRLF). En complément nous notons l'existence d'un dérivé [vyānē] "être bien en chair", (dérivé non attesté en français) sur la carte 199.

B. L'autre groupe de variantes [ɛè/ɛè-kò/ɛè-vyān] (< chair), est de configuration plus circonscrite. Ce sont elles qui sont immédiatement proposées, seules ou associées à une autre variante, pour les locuteurs 7, 14 et 16. Ailleurs, elles sont proposées en complément de la forme la plus générale.

C. Le créole de la Réunion connaît également les deux types principaux (ALRé I, carte 90 : "lâ ɛè:ɾ", "lâ vyān"). Le mot "chè" existe en quad. (LMPT) : "viande ou poisson/chair d'animal ou chair humaine [...]"; "vyann" n'a pas, dans ce créole, le sens de "chair humaine" (LMPT).

D. Comme on le voit sur la carte, les formes sont inégalement réparties : celles en [vyān ()] sont attestées sur tous les points sauf en 7 et en 14, alors que celles en [ɛè ()], qui sont quantitativement les moins bien représentées, ont une configuration relativement excentrique. Faut-il pour cette raison postuler leur antériorité historique ?

Il n'est sans intérêt de se reporter à la carte 1781 ("Viande sans os des animaux") où l'on relève les variantes suivantes :

[vyān 1, 2, 3]

[vyān pi 1, 2, 5, 8, 12+, 15/vyān p^u 6/vyān pu 7] (< viande pure)

[vyān sēt 4] (< viande sainte)

[vyān-ɛè 11, 12]

[vyān sã zó 14]

[ɛè-vyān 16, 19]

[ɛè 18, 19, 20]
[wèlvyān 10]
[dòb 17] (< daube)

On constate que le mot simple [vyān] et les formes composées s'étendent sur la plus grande partie du territoire, tandis que [ɛè] et le composé [ɛè-vyān] occupent une aire restreinte, l'Ouest de la presqu'île du Sud.

CHAIR. D'abord charn, char, puis cher ; écrit chair par orthographe savante au XVe s. Lat. caro (acc. carnem) ; Supplanté par "viande", au sens de "chair des animaux" considérée comme aliment (sauf dans les locutions), à partir du XVIIe s., en raison de la gêne causée par l'identité formelle avec "chère", dont les sens se rencontraient avec ceux de "chair", ce qui était particulièrement incommode quand on parlait de l'interdiction de la chair au moment du carême. Survit encore dans le Nord-Est, l'Est, le Nord-Ouest et le sud-Ouest du domaine gallo-roman, au sens de "viande". [...] (Bloch & Wartburg : 117).

270 Zo a (l'os)

On retrouve en 5 l'emploi du classificateur [kò] relevé déjà à différentes reprises. Le réun. connaît les variantes "le zó, lòs", tandis que le guad. offre "zó, zòklò" (LMPT).

271 Jwenti an (l'articulation)

A. [jwēti] et ses variantes évoquent le réun. "là jwēt_su:^r" (ALRé I, carte 90 compléments). L'origine française ne fait pas de doute (< jointure).

La variation est susceptible d'affecter tous les segments du mot : groupe consonantique initial [jw/ǰw/j^ɥ], consonne finale [t/ts], voyelle finale [i/ú/u/é]. Ces variantes sont remplacées ou concurrencées par [vēn] en 6, 7 et 17. Pour un autre témoin (11), [vēn] ne désigne pas l'articulation, mais le ligament qui la maintient. Il fait peut-être une distinction entre les parties molles et dures qui constituent l'articulation elle-même. La carte 272 offre un composé : [jwēti épòl u 6] ("ton articulation d'épaule").

B. La carte est intéressante pour les dérivés verbaux qu'elle propose : à côté de [jwēté 5] "articuler", on trouve une série d'antonymes à préfixe [dé-]. Le témoin 16 offre un certain nombre de dérivés (dont certains sont probablement parasynthétiques) : [dépilōnē, dépiloté, déjwētiyé] "désarticuler". Un synonyme [déjwēté] est proposé spontanément par les témoins 2, 6, cependant que [déklóké] est donné en 20 (cf. les notices). Le préfixe [dé-] est productif en créole (aucun de ces verbes en [dé-] n'est attesté en français populaire ou régional ancien). D'autres verbes à préfixe [dé-] sont bien représentés en haïtien. On les trouve également en guad. (voir *in* LMPT, par exemple "dégriji", "déjouké"), et dans l'OI (RC 1992a : 41 ; ALRo).

272 Zepòl mwen (mon épaule)

A. On trouve dans cette carte une variation affectant directement le schème syllabique : agglutination/non agglutination de [z-]. La prosthèse est loin d'être réalisée par tous les locuteurs : [épòl] est, dans tout le Nord (1, 2, 3, 4), l'Est (7, 10), l'Ouest (8, 9) et le Sud de la Presqu'île du Sud (16, 18, 19), l'unique variante proposée. Le commentaire fourni en 7, "en créole on dit [zépòl]", se trouve ainsi relativisé. Certains locuteurs mentionnent deux variantes : celle à prosthèse, celle sans prosthèse (pts 5, 6, 12, 13, 17, 19, 20).

A date ancienne, cette coexistence de formes avec et sans prosthèse a été remarquée par Ducœurjoly 1802 : dans son *Manuel* certaines variantes graphiques sont de toute évidence le reflet de variations phonétiques (\pm prosthèse) . Dans l'actuelle synchronie, l'instabilité des prosthèses est attestée de façon claire pour d'autres termes (cf. par exemple dans le champ idéologique du Temps et de l'Espace, les noms créoles de l'étoile, de l'éclair, etc.). L'absence relative de composés sur cette carte ne manque pas d'étonner quand on connaît le succès des formations binaires dans la dénomination des parties du corps.

B. L'autre variation importante porte sur le degré d'aperture vocalique [é/è], comme on pouvait s'y attendre, eu égard à la grande généralité du phénomène en haïtien.

C. Le quad. (MB) possède "zépòl" (épaule). La co-occurrence des trois termes proposés par le témoin 6 semble signaler, en ce qui le concerne, une relative indistinction entre épaule et clavicule.

273 Zesèl, anba bra (aisselle)

A l'exception du point 1 où est attesté un terme simple très proche de l'étymon français, on trouve sur cette carte des composés qui exploitent des séquences de type préposition + nom (cf. en français "le dessous des bras" = "aisselle", *in* LGRLF). Le réun. use, pour certaines de ses variantes, d'un procédé similaire (cf. ALRÉ I, carte 89, "le dsu d brà"). Le quad. (LMPT) offre également un composé, "anba bwa". Dans les trois créoles, on constate donc une tendance à ne pas se satisfaire de formes probablement jugées immotivées, et à leur substituer des formes plus analytiques.

Dans le cas haïtien, le premier élément du composé est un locatif formellement invariable [ãba] "sous", tandis que le second fait l'objet d'une variation lexicale et phonétique importante. L'utilisation de [ésèl/zésèl] etc., dans ce contexte, indique la perte d'un des sèmes originaux de l'étymon ("cavité qui se trouve sous le bras [...]"), d'après LGRLF). Par rapport à ce paradigme, le composé [ãba bwa etc.] manifeste une plus grande motivation interne. Le composé [ãba pōyèt 15] est probablement à porter au compte de l'indistinction linguistique, souvent constatée, entre "bras", "avant-bras" et "poignet" (cf. cartes 275, 276, 277).

Voir également *in* carte et comm. 215 ("Menton") des composés exploitant le même type de séquence (préposition + nom).

274 Plim zesèl (poils d'aisselle)

A. Ici encore la comparaison entre créoles est éloquent : le quad. de Marie-Galante comme le réun. offrent, à l'instar de l'haïtien, des variantes apparentées : MB : "plim" plume, tous les poils sauf ceux du sexe) ; (il convient de noter toutefois que LMPT ne mentionne que "pwèl") ; ALRé I, carte 89 : "plim etc., pwal su lè brà".

RC (1974 : 837) relève l'existence de "plim" en seych. et en mau., et précise que "plume" est attesté en français populaire avec le sens de "cheveux" (renvoi au FEW IX, 83, b [...]).

B. Le haïtien offre une forme simple, une forme composée à classificateur [pwal-kò 5], ainsi qu'un composé plus complexe combinant l'une ou l'autre des désignations des poils avec l'une ou l'autre des désignations de l'aisselle. Pour les différents noms créoles correspondant à "poils", on relève que les voyelles font l'objet d'une variation portant sur le trait ± arrondi [i/î/ u], ou sur l'aperture vocalique [ø/è]. La variation [a/è] attestée en haït., (quand le quad. ne connaît que la variante à voyelle moyenne ouverte "pwèl"), évoque le traitement du e latin étudié par Brasseur (1983):

"En Normandie, comme dans l'ensemble des parlers de l'Ouest du domaine d'oïl, le *e* latin avait abouti à *é* ou *è* et non à *wé* ou *wa* comme en français [...]"

Dans une étude consacrée à l'influence des dialectes français sur le créole d'Haïti, Alleyne (1969 : 259) constate que "parfois le créole donne un tableau fixe d'une situation dialectale dynamique qui exista en France au XVIIe siècle. Ainsi la distribution apparemment fortuite en créole de formes avec *wa* et avec *wè* (*fwa* "fois" ; *aswè* "ce soir" ; *bwat* "boîte" ; *pwèl* "poil") reflète la lutte dans laquelle s'étaient engagées ces deux formes dans la France dialectale du XVIIe siècle". L'haïtien régional contemporain offre les deux variantes [pwal/pwèl], et la seconde variante s'est, de façon remarquable, conservée dans les zones les plus périphériques du Sud-Ouest (18, 19, 20). Le quad. (MB) offre, à côté de "plim", l'unique forme "pwèl" (poils des parties sexuelles). Il est possible que le terme se soit d'abord présenté, en diachronie, sous la forme [pwèl], ce qui expliquerait son maintien périphérique.

C. Le composé à classificateur recueilli en 5 [pwal kò] litt. "poil du corps" s'oppose à d'autres composés [pwal jé], [plim jé] litt. "poils des yeux", "cils" (carte 220, pt 20).

D. Cf. également carte 318 ("Poils du pubis")

275 Koud bwa (coude)

A. Cette carte, qui n'offre pratiquement que des composés (le point 3 faisant exception), rend une fois de plus manifeste le souci des locuteurs de rendre les signes transparents. Le réun. offre, à côté d'un terme simple, plusieurs composés expressifs (ALRé I, carte 90 : "le kud, le kókó d pē, le kalu d pē etc.). Le quad. ne semble connaître que le terme "kud".

B. Parallèlement, l'alternance [bwa, pōyèt] (< bras, poignet) reflète l'indistinction déjà signalée dans certains des commentaires précédents. Les témoins 4, 5 et 6 proposent des variantes à élément prépositionnel [a]. Les formes relevées dans les localités relativement rapprochées 10 et 12 : [kukūm mē ũ, kukum p^wōyèt] évoquent un terme figurant dans Peleman (1978) : "koumkoum/kûmkûm" (cartilage, cartilagineux). L'une des formes attestées en 20 [jé bwa] litt. "oeil de bras" évoque certains des composés proposés pour la désignation de la cheville (cf. carte 287, les formes [je pyé] litt. "œil de pied").

276 Bra, bwa (bras)

A. On retrouve dans cette carte l'indistinction relevée précédemment [bwa, pōyèt] (< bras, poignet). Mais selon certains témoins, au plan strictement local, on utilise, selon son bon vouloir, l'une ou l'autre des variantes : (pt 13) "Si tu ne veux pas dire [pōyèt], tu dis [bwa ũ] " ; (pt 9) "(Tu dis) [pōyèt ũ], (mais) si tu veux dire [bra ũ] tu le dis".

B. [bra/bwa] : la variation phonétique vélaire/labio-vélaire est due à une labialisation. Cette dernière n'est pas, contrairement à ce qu'affirme Dejean (1980 : 97), seulement caractéristique du Nord (cf. aussi la carte 273).

C. Le point 16 présente un composé intéressant [pilō bra]. Il évoque tout d'abord le mot [pilō] qui signifie en haït., comme dans de nombreux dialectes français (wallon, picard, normand, etc., d'après RC (1974 : 834-35), "mortier" (le pilon lui-même étant généralement appelé en haït. [māc pilō]). Cependant, sur une carte précédente (cf. carte 271) et pour le même point d'enquête, nous avons relevé un dérivé verbal dans l'énoncé [bra mun nã dépilōnē] "le bras de cette personne est désarticulé". L'existence de ce dérivé et l'emploi de [pilō bra] pour "bras" rappellent évidemment l'une des acceptions françaises de "pilon" : "(1881) pop., vx. Cuisse, jambe", d'après LGRLF. On a affaire avec [pilō bra] et [dépilōnē] à des néologismes créoles dont la seule présence indique que le mot français "pilon" a été employé par certains colons de Saint-Domingue (on vérifie dans le même temps que l'étude d'un créole permet, dans certains cas, d'améliorer les datations proposées dans les dictionnaires du français). Les autres créoles examinés (ZAC, OI) ne paraissent pas fournir de formes analogues.

D. Réun. (RC 1974 : 22) "bra". Guad. (LMPT) "bwa".

277 Poyèt (poignet)

A. L'examen des réponses indique pour le terme d'usage le plus répandu, issu du français "poignet", de nombreuses alternances phonétiques. On note en premier lieu la nasalisation partielle ou totale de la première voyelle. Une telle nasalisation est attestée dans de nombreux autres mots créoles issus du français et qui présentaient à l'origine un segment nasal. Dans son *Manuel des Habitans de Saint-Domingue*, Ducœurjoly (1802 : 360) par exemple signale la prononciation créole "anvânt" (avant). RC (1974 : 1121) signale l'existence de nasalisations comparables dans les créoles de l'Océan Indien et fait l'hypothèse que cette prononciation est "une survivance de la prononciation populaire du français au XVIIe siècle".

Une autre variation remarquable porte sur le segment final. On peut à ce propos comparer la variante obtenue en 18, sans [-t] final (ou encore le terme complémentaire relevé en 9 : nom du "poing"), et toutes les autres formes qui possèdent un [-t] final prononcé.

D'autres alternances portent sur le groupe initial (présence/absence d'une labio-vélaire). Il arrive que les locuteurs citent des formes plus spécifiées (pts 3, 7, 10, 16). Parfois ils proposent des formes qui semblent à première vue approximatives (pts 9, 12, 14), mais qui paraissent procéder de la tendance, que nous avons déjà signalée, à utiliser de préférence des formes analytiques.

B. Réun. (RC 1974 : 22) "pwén'é". Guad. (LMPT) "pongnèt".

278 Men mwen (ma main)

A. Les noms de la main : curieusement, aucune réponse n'a été obtenue auprès des témoins des points 1, 4, 5, 14, alors que ces mêmes locuteurs ont proposé pour "paume de la main" une séquence construite avec le mot créole [mē] (voir carte et comm. 291). Défaillance de l'enquêteur ou du témoin, incompréhension de la question ? Nous ne pouvons trancher. Dans toutes les autres localités, les témoins ont cité [mē] (< main).

Parfois des synonymes ont été recueillis : [pat mē u 8, 10, pat zagó mē u 8]. Le mot [pat] pose un problème d'interprétation puisqu'il a en créole deux acceptions principales : "patte (d'animal)" et "main de bananes". Quant au lexème [zagó], il désigne le "sabot" et également, de façon péjorative, le "pied (humain)" (cf. Valdman *et al.* 1981 et Peleman 1978).

B. Réun. (RC 1974 : 22) "mē". Guad. (LMPT) "men, lanmen".

C. Voir en complément, carte et comm. 291 ("Paume de la main").

279 Dwèt mwen yo (mes doigts) ; zòtèy mwen yo (mes orteils)

A. A côté de mots simples présentant plusieurs types d'alternances phonétiques [dwèt/dwat], [dwat/dwa], on trouve des composés [dwèt mē, dwat mē, dwat p la mē]. Le guad. (MB) n'offre que "dwèt". Le réun. ne semble posséder que le composé "lé dwá d mē". On remarque que le témoin 5 glose comme "française" la forme [dwa], alors que cette même forme est donnée comme synonyme créole de [dwat] par le témoin 10. La variation d'aperture vocalique [è/a] a déjà été examinée à propos de la carte 274. Quant à la présence de [-t] final, remarquée dans de nombreuses autres cartes, elle était, comme l'a souligné RC (1974 : 1122), "très commune dans les parlers populaires ou dialectaux du XVIIe siècle puisqu'on la retrouve non seulement dans les créoles, mais en français canadien".

B. Pour désigner l'orteil, l'haïtien possède trois variantes : [zòtèy 2, 4, dwèt pyé, dwat pyé] (< orteil, doigt de pied). Le guad. (LMPT) ne semble connaître que "zòtèy" ; (MB) "zòrtèy". Quant au réun. (ALRé I), il offre une forme simple "lé zòtèy" et un composé "lé dwá d pyé".

280 Comptines portant sur les doigts ; noms des doigts de la main

Le mot "comptine" est entendu ici comme "formule enfantine, chantée ou parlée".

A. Les termes qui servent à désigner les doigts de la main sont tous issus du français. On constate, dans la plupart des cas, l'apparition d'une consonne prosthétique, [l-]. Le phénomène est courant en créole haïtien ; il affecte la plupart des mots à initiale vocalique du français. Seul le nom de l'auriculaire échappe parfois à ce traitement (points 6 et 19). On observe également des métathèses aux points 4 et 6, [lalinè] (< annulaire), et la substitution d'une nasale bi-labiale à une nasale dentale, [lamilè 8, 19].

B. La comptine n'est chantée qu'au point 5. Elle est parlée dans tous les autres cas. Des variantes d'une même comptine ont été obtenues presque partout : seul le point 5 offre un texte différent sur le plan du contenu, comme sur le plan formel. Dans le cas le plus général, on fait parler les doigts les uns après les autres, comme s'ils étaient des enfants :

"Celui-là (pouce) dit : Maman j'ai faim. Celui-là (index) dit : Papa j'ai faim. Celui-là (majeur) dit : allons voler. Celui-là (annulaire) dit : et si on nous surprend ? Celui-là (auriculaire) dit : Maman, moi je n'en suis pas" (variante collectée en 6 et 8)".

La variation porte sur le "dit" de l'index : "Celui-là dit : comment on va faire ?" (points 14 et 15), et sur le "dit" de l'auriculaire : "Celui-là dit : moi, si on nous surprend, je n'en suis pas". Au point 17, la variation porte sur le début de la comptine : "Lili avec une petite bouteille, Kayda est en train de faire danser le petit chien ; celui-là dit..." et sur sa partie finale : "Celui-là dit : si tu captures qqn en courant (litt. dans le courir) (?)".

281 Janm mwen (ma jambe)

A. Le mot [jãm] est d'un emploi assez étendu, mais il est concurrencé par [pyé] en quelques endroits. On relève sur cette carte (pt 10) le procédé qui consiste à adjoindre un classificateur [kò] à un mot désignant une partie du corps (il a déjà été signalé lors de l'examen des cartes 213, 262, 269, 270 etc.).

Le composé relevé en 5 appartient à la classe des composés combinant deux Noms (cf. également [bwa nê], comm. 234).

Certains locuteurs (pts 8 et 19) ont fourni [jarèt/jaré] comme synonyme de [jãm]. Le français "jarret" désignant la "face, région postérieure du genou chez l'homme" (LGRLF), il semble qu'il y ait eu glissement sémantique. La variation phonétique est pour ce terme analogue à celle enregistrée sur la carte 277 : en 19 où ont été entendus deux témoins, c'est le plus âgé des deux qui a donné la réponse [jaré].

B. En quad. "jaré" désigne le muscle de la jambe (LMPT), ou bien le jarret d'un animal (MB). En réun. (ALRé I, compléments 90, p. 222) "jàré" ou "zàré" désigne le mollet.

282 Kwis mwen (ma cuisse)

A. Le fait le plus caractéristique est la palatalisation de [k-] devant la semi-voyelle observée dans le Nord (1, 2, 7 : variante non exclusive), avec une réduction de l'affriquée en [t-] observée en 3. Il s'agit d'une assimilation régressive. Pour Alleyne (1969 : 267), la palatalisation des occlusives devant voyelle ou semi-voyelle antérieure est l'une des "caractéristiques les plus saillantes qui soient communes aux créoles et aux dialectes de l'Ouest central y compris parisien".

Ailleurs, on remarque surtout les variations qui affectent le glide (\pm arrondi). On note qu'il chute en 4.

B. Réun. (RC 1974 : 22) "kwis". Guad. (LMPT) "kuis".

283 Jenou mwen (mon genou)

A. Comme le réun. (ALRé I, compléments 90, p. 223), l'haïtien fait varier la première voyelle [é/é]. Parfois il étend le trait nasal sur la seconde voyelle. Quelques composés sont relevés dans le Sud.

Les formes [kakòn (jenu) 15+, 16+, 19] évoquent un mot attesté chez Peleman 1978. Il s'agit du nom donné dans le Nord-Est à une plante médicinale (*Mimosae entada scandens*). Peleman cite également le composé "kakòn jénou". Curieusement, ce composé n'a pas été recueilli lors de l'enquête faite dans la région du Nord-Est, mais était cependant connu des enquêteurs qui l'ont, à plusieurs reprises, proposé.

Un autre composé [kud jénu] est probablement inspiré, par analogie, du nom du "coude" (cf. carte et comm. 275).

B. Guad. (LMPT, MB) "jounou".

284 Tabatyè jenou m (ma rotule)

A. "L'os plat triangulaire légèrement bombé, situé à la face antérieure du genou" (LGRLF) connaît une grande variété de désignations. [tabatyè jénu] litt. "tabatière du genou" est l'une des plus courantes. On peut classer ce composé parmi les néologismes créoles (métaphores). Le mot est cependant refusé par le témoin 19 qui répond que [tabatyè] désigne "la partie inférieure" de la femme. Il s'agit vraisemblablement là d'un euphémisme. RC (1974 : 1072) signale que "tabatière" peut parfois être employé métaphoriquement pour désigner le "sexe de la femme" (cf. FEW XX, 78, b).

B. Si l'on compare cette carte avec la précédente, on s'aperçoit qu'en règle générale, les témoins ont proposé des termes distincts pour le genou et la rotule. La précision rencontrée ici contraste singulièrement avec les divers cas d'indistinction relevés *supra*.

C. Réun. (ALRé I, compléments 90, p. 223) "là pòm jénu". Guad. (LMPT) "bòl-a-jounou".

285 Molèt mwen (mon mollet)

A. La partie charnue de la face postérieure de la jambe est dénommée le plus souvent [mòlèt/mólèt/mòlèt pyé]. Les autres termes proposés sont des mots simples [jarèt 6, 11] ou des composés (du type préposition + nom) : si la préposition est toujours la même, moyennant quelques ajustements formels (débilite de la semi-consonne intervocalique ou amuïssement de ce segment [dè^hè/dè]), l'élément nominal varie [jarèt, pyé, mòlèt, mām] (< jarret, pied, mollet, membre). Un composé isolé, mentionné au point 18, évoque le français "gras de la jambe". Dans l'extrême Sud-Ouest (pt 19), on relève une formation plus complexe [kókóyé lā pyé ũ] litt. "coco dans ton pied" et [kókóyé pyé ũ].

B. Le quad. dispose de "molé" (LMPT), tandis que le réun. (ALRé, compléments 90) offre "mólé" et "jàré, zàré". Comme en Haïti, le premier des termes cités est de loin le plus répandu.

286 Bra pye mwen (mon tibia)

La plus grande partie des items recensés sont des composés (Nom + Nom) qui évoquent ceux attestés en réun. "bwá mèg, zó mèg, bwa d jām" (ALRé I, compléments 90). En haïtien, on trouve une série de composés avec [bwa/bra] (< bras ; cf. carte et comm. 276) comme premier élément, et une autre série à premier élément [zó] (les/des os). En quelques points, on trouve des métaphores originales, par exemple [batō pyé 10] litt. "bâton de pied".

287 Je pye mwen (ma cheville)

Ici l'haïtien se démarque nettement des autres créoles étudiés, le quad. comme le réun. offrant des formes visiblement issues du français "cheville". Il se distingue aussi du créole colonial de Saint-Domingue : Ducœurjoly (1802 : 304) mentionne l'existence de "chiville" pour la désignation de cette partie du corps.

Quelques mots simples, déjà rencontrés : [kakòn] (cf. ci-dessus les dénominations du genou et de la rotule, cartes 283 et 284), [zagó] "sabot", [bulèt] "boulette, boulet", alternent avec des composés de la classe N + N dont le premier élément peut être, selon les régions : [jé, jwēti, bulèt, zó, né] (< œil, jointure, boulet, os, nœud). Le second élément est le plus souvent [pyé]. Quelques témoins ont produit des composés ternaires (10, 17).

288 Talon mwen (mon talon)

L'haïtien se distingue du réun. et du quad. qui ne semblent connaître que "talon". Si le mot simple [talō] est attesté en haïtien, il n'est pas d'emploi général : on ne le trouve pas dans le Sud-Ouest. Il est intégré dans des composés binaires (N + N ou préposition + N) ou ternaires (ces derniers appartenant à la classe Prép. + N + N (6, 11, 14, 16, 19).

289 Pye mwen (mon pied)

Le nom du pied est le même dans tout le domaine.

Vocabulaire associé :

[m mété õ cósèt nã pyé mwē] "j'ai mis une chaussette à mon pied".

[dó pyé 4] (< dos du pied), [ãlè pyé] litt. "en l'air pied" : "cou-de-pied".

[ãba pyé] litt. "dessous du pied" est un synonyme de [plã pyé] (cf. *in* carte 290, les formations [ãba pyé] et [ãba plã pyé]).

290 Pla pye mwen (ma plante de pied)

A. On remarque ici la variation [plã/plat], qu'on observe aussi à propos de la carte 291 ("Paume de la main"), et que l'on doit à une survivance de la prononciation du [t-] final (ces prononciations survivent essentiellement dans le Nord (1, 3, 5) et en 8).

Curieusement, on ne retrouve pas dans le Nord de composé à élément prépositionnel qui soit l'analogue de la formation relevée sur la carte 291 : [plat a mē 3] (paume de la main).

A côté de composés binaires N + N, on trouve quelques composés ternaires de la classe Préposition + N + N (2, 6, 10, 11, 14, 16, 17, 19, 20). Comme cela a été remarqué à propos de la carte 288, ce type de composé semble beaucoup plus répandu dans le Sud que dans le Nord.

B. La forme quad. est "plat a pyé : dessous du pied, plante du pied" (LMPT).

291 Pla men mwen (ma paume)

A. En ce qui concerne la "paume de la main", les données confirment dans une grande mesure celles enregistrées sur la carte précédente (les enquêteurs ayant posé deux fois la même question). On note une alternance au niveau de la finale du premier élément du composé [plat/ plã]. La forme [plat a mē] est recensée dans le Nord (pt 3). On remarque la présence des deux variantes chez plusieurs témoins (3, 5 et 6). En 5, la seconde variante est glosée comme créole. Ce type de glose n'est pas toujours facile à interpréter : ou bien le témoin peut vouloir opposer le créole au français et aussi faire la preuve qu'il connaît le français (pourtant l'enquêteur a précisé d'entrée sa mission : faire une enquête sur le créole), ou bien il souhaite établir une échelle de "créolité". Ailleurs que dans le Nord-Est, ce sont les formes du type [plã mē] qui dominent.

B. Ce mot créole est une survivance. L'étymon est, selon toute vraisemblance, l'adjectif "plat" qu'on trouve en Martinique "plate" (plat, uni) et au Canada "plãt", d'après RC (1974 : 836). "Il ne s'agit pas – ajoute RC – de la forme féminine de l'adjectif, mais de la survivance de la prononciation du t- final". Le quad. possède, du reste, une forme semblable à celle recueillie dans le Nord d'Haïti (composé N + a + N relevé en 3) : "plat a men" (LMPT).

292 Kou mwen (mon cou)

Comme l'haïtien, le quad. ne connaît que la forme "kou" (MB, LMPT), alors qu'en réun. on a "kólé" et "ku". Cf. aussi comm. 204 B.

293 Dèyè kou mwen (ma nuque)

Les composés les plus communs sont de la forme Préposition + N, le premier élément [dèyè] (< derrière) étant variable [dèyè/dèè/dè:], le second étant soit [ku], soit [tèt]. La réponse donnée spontanément en 16 [dèyè nwa ku], ou sollicitée (pts 9, 12, 13) évoque le nom créole de la noix (cf. "nwa kajou", etc.). L'étymologie est incertaine (< noie ? < noix de ?).

Le quad. offre, pour désigner la nuque, le mot "badikou" (LMPT), issu du français dialectal "barre du cou" (FEW I, 259, b, d'après RC 1974 : 697). Pour le réun., et les dialectes français d'outre-Mer (Canada), cf. *supra* le commentaire de la carte 204.

A Saint-Domingue, le mot dialectal français désignant autrefois la nuque en est venu parfois à désigner le cou, en raison de la préférence pour les composés, plus transparents : une attraction paronymique a pu jouer ("barre" (du cou) ayant été compris comme "bois" du cou), contraignant les locuteurs à forger des désignations nouvelles pour la "nuque".

294 Gòj mwen (ma gorge)

A. Il n'est pas certain que, lors de l'enquête, les enquêteurs comme les témoins aient systématiquement effectué une distinction entre "partie antérieure ou latérale du cou" (sens 1) et "région située au fond de la bouche, à l'entrée du pharynx..." (sens 2) (d'après *Le Petit Robert*). C'est ce que donne à penser, par exemple, la réponse recueillie en 14 [ãba ku] (sens 1) ou encore [babin 2, 15] qui désigne le "double menton" in Valdman *et al.* (1981), et le "menton" ou la "mâchoire" in Peleman (1978). Le mot [gagãn/var.] paraît issu du terme normand "gargamelle" (gosier ; d'après Brousseau 1970 : 13). Valdman *et al.* comme Peleman donnent à "gagann" l'acception "gosier", sans préciser si le terme a en créole le sens français actuel ("arrière-gorge et pharynx communiquant avec l'œsophage...", d'après *Le Petit Robert*).

Pour [gòjé/gòjé/gòjèt], l'étymologie n'est pas claire : nous hésitons entre "gorge", "gorget" (terme technique), et "gorgée". Mais il pourrait s'agir à l'origine d'une collision paronymique ("gorge" + "gosier"). On remarque en effet que le quad. possède "gòrj" (MB), "gòj" (LMPT), et le réun. "gózyé" et "gò:fj/gò:fz" (ALR I, compléments 90). Cependant, on constate qu'en quad. (LMPT), le mot employé en cas d'attaque à la gorge est "gòjèt".

[gòj/gòy] < gorge. Survivance.

B. Nous retrouvons dans le doublet [gòjé/gòjèt] l'alternance ± prononciation du [t] final (la prononciation entraînant systématiquement l'ouverture de la voyelle) signalée ci-dessus, par exemple dans le commentaire des cartes 281 [jaré/jarèt] et 277 [pwãyé/põyèt].

295 Pòm gangann, zo gangann (pomme d'Adam)

On rencontre le même problème que sur la carte précédente : celui de l'identification du référent ("saillie plus ou moins apparente à la partie inférieure du cou des hommes...", "cartilage thyroïde du larynx", d'après *Le petit Robert*, ou "gorge"). Les réponses obtenues en 10, 11, 14, comparées avec certains des mots relevés sur la carte 294 (les mêmes termes désignant tantôt la gorge, tantôt la pomme d'Adam, il

est vrai chez des témoins et dans des localités différentes) ne nous paraissent pas entièrement fiables.

D'autres formations (plus motivées, il s'agit une fois encore de composés) méritent l'attention : composés N + N à premier élément [né] "nœud", [zó] "os", [arèd] "arrête", [bābu] (*Bambusa*) [vēn] "tendon", [gagān], [pōm], les seconds éléments pouvant être [gòjé], [kv], [lalwèt], [gòj], et plus souvent [gāgān] ou l'une de ses variantes.

On relève une seule fois le figement [pòm dadā 16] fourni par un témoin homme, tandis que la femme interrogée propose un composé distinct. Le composé "pòm gangann" a été sollicité et accepté en 11, 12 et 13, mais il n'est jamais énoncé de manière spontanée. Constitutif du titre de la carte (et comme tel utilisé comme aide-mémoire sur le terrain par l'enquêteur), il a été proposé au moment de la mise au point du questionnaire par les membres haïtiens (port-au-princiens) de l'équipe de recherche. Il s'agit vraisemblablement d'une création strictement localisée et favorisée par la ressemblance phonétique entre [gāgān] et le segment [dadā] (< d'Adam) que l'on a dans le lexème [pòm dadā]. Aucun des deux dictionnaires du guad. consultés (LMPT, MB) ne présente de terme pour cette notion. Le réun. offre quatre composés qui ont tous comme élément initial "pōm" (ALRé I, carte 91).

296 Lestomak (poitrine)

"Pour le paysan haïtien, "l'estomac" est le centre du corps, l'endroit où se reproduit et se régule la chaleur fondamentale de l'organisme. Cet "estomac" contient le cœur, le foie, la vessie... et le *sac-manger* ou *gros-sac* (c'est à dire notre "estomac"), dans lequel est digérée la "graisse", qui constitue, selon lui, la partie nourrissante des aliments. [...] J'avoue avoir été déconcerté, au début, par l'indéquate flagrante à la réalité de cette "anatomie" populaire haïtienne. Jusqu'au moment où je me suis rendu compte qu'elle reprenait fidèlement les contours de la théorie ésotérique de nos ancêtres, et qu'il suffit notamment d'ouvrir le *Grand Albert* pour y découvrir une formulation relativement limpide de ce qui est implicite dans la représentation de la digestion par les paysans haïtiens" (D'Ans 1987 : 277 et suiv.).

A. La traduction de l'entrée créole du titre de la carte est approximative. En fait le mot [lèstómak] peut, en haïtien, désigner selon les cas la poitrine, l'estomac, le thorax, ou encore la cage thoracique. Il en va de même en guad. où les mots "fal", "lèstonmak" peuvent avoir les mêmes référents qu'en haïtien (cf. LMPT). Le réun. offre pour poitrine, les mots "lèstóma", "pwàtrin" et "patrin" (ALRé I, carte 92). RC (1974 : 788) signale que "lèstóma" (= "poitrine") existe également en mau., rod., seych. et mart. et dans certains dialectes français du XVIIe siècle (renvoi au FEW XII, 281, b).

B. En ce qui concerne le terme d'usage général [lèstómak], on remarque plusieurs possibilités de variation : ± prothèse en [l-], ± arrondissement de la voyelle initiale (ouverte/fermée), seconde voyelle [é/ó], ± consonne finale [-k]. Il est à noter que le témoin 9, après avoir accepté la variante [pwàtrin], l'énonce à son tour en la glosant comme créole. Mais cette variante, contrairement à ce qui est attesté pour le réun., ne figure nulle part ailleurs.

[fa] n'a été recueilli qu'en 19 (cf. le quad.). Signalons enfin que sur la carte 298 (voir *infra*), [léstómak] a été donné pour "sein" en 9. Au point 13, le locuteur précise que les seins se trouvent localisés dans "l'estomac" : [sē nā léstómak ʋ].

297 Vant mwen (mon ventre)

"Avant d'arriver dans le sac-manger, les aliments ont d'abord transité par l'intestin grêle (ti-trip), qui prend naissance dans la gorge, puis ensuite par le gros-intestion (gro-trip), où ils ont été "moulus", les solides et les liquides ayant été séparés les uns des autres, pour être acheminés respectivement vers le sac-manger (estomac) et le sac-pisser (vessie)". (D'Ans 1987 : 278)

A. [vāt] (< ventre) est le terme d'usage général et les données complémentaires confirment le propos de D'Ans sur la représentation populaire haïtienne de l'anatomie : le témoin 2 précise que le ventre renferme la [pās] (< fr. panse) : [pās lā ādédā → n, gwó pās] "estomac". Ce dernier terme est également donné par le témoin 19. Le quad. (MB) offre "vant" (ventre, abdomen, sein maternel).

Le locuteur du point 5 (cf. notice) énumère le contenu du ventre : [sak pay] "estomac" (?), [trip] "intestins", [fréci (< fr. fressure), [kò] "coeur" (?), (notons que pour les témoins interrogés par Weniger (1985) dans le Plateau central, "kè" a le sens d' "estomac").

B. Réunion. (ALRé I, notice 92) "vāt". Quad. (LMPT) "pans, bouden, boyo, vant".

298 Tete mwen (mon sein)

Le mot [tété] connaît une grande diffusion (mais il n'est pas donné en 9). Le terme était employé dans les parlers de l'Ouest français (voir *in* RC 1974 : 874, la référence au FEW XVII, 335, b). C'est également un terme employé en quad. et en réun..

La variante [sē] a une distribution nettement plus restreinte (4, 7, 9, 10, 13). On remarque qu'elle est partout associée à une autre variante ([tété] ou [léstómak]).

299 Lonbrit mwen (mon nombril)

A. Tous les points d'enquête sauf un (point 4 : [nōbrit]) offrent le [l-] prosthétique signalé par RC (1974 : 793) comme étant "dialectal et non créole", ce que confirment, d'après ce chercheur, des "formes anciennes ou dialectales issues d' "umbilicus" (renvoi au FEW XIV, 17)", ainsi que "l'identité de la consonne initiale dans tous les parlers" (parlers créoles de l'Océan Indien, parlers de la zone américaine et acadien louisianais).

La variation de la consonne finale permet de distinguer deux aires bien délimitées et, par conséquent, une isoglosse assez nette qui isole (de façon toutefois relative, cf. les données des points 17 et 18) la presqu'île du Sud du reste du pays : une finale en [-k] est attestée dans le Sud (13, 14, 15, 16, 19, 20). Tous les autres variantes possèdent un [-t] final.

B. Réunion. (ALRé I, notice 92) "lōbri, zōbri, zōbrik, nōbri". Quad. (LMPT) "lonbrik".

300 Kòd lonbrit mwen (mon cordon ombilical)

"Les loas donnent la vie. Parmi ceux de l'Héritage, il en est un (ou plusieurs) qui préside à la naissance de l'enfant, à l'enfouissement du placenta à proximité de la case. Le cordon ombilical est comme le symbole de ce loa ; il est pieusement conservé par les parents pour servir à la protection du nouveau-né. Si la famille quitte la case pour aller s'établir ailleurs, les enfants qui y sont nés retournent, à leur majorité, prélever un peu de la précieuse terre natale, en signe d'hommage parfait au loa, ou, dans les circonstances critiques de la vie, offrir un sacrifice. Terre et maison natales, cordon ombilical : autant d'éléments traditionnels vénérés du serviteur, qui le relie, par-delà son loa de naissance personnel, à tous les loas de l'Héritage." (Kerboull 1973 : 317)

Les données sont lacunaires (cf. les points 9, 12, 13). On trouve essentiellement des composés (N + N) dont le premier élément est susceptible de varier : [kò, kòdò, trip, bʷãɛ] (< corps, cordon, tripe, branche). Le composé métaphorique [bʷãɛ lōbrik 14] illustre, une fois de plus, la représentation populaire du corps comme microcosme, "corps-univers" (D'Ans 1987).

301 "Biskèt" mwen (pointe de sternum)

A. Le mot "biskèt" désigne, selon Weniger (1985 : 22), un organe situé, par la représentation populaire du corps, à la jonction de la cage thoracique et de l'abdomen. Si certains des organes définis par la médecine moderne ne sont pas retrouvés dans la représentation populaire, cette dernière en a conçu d'autres qui permettent de s'expliquer certains troubles. La maladie [biskèt tōbé], mentionnée par le témoin du point 6 et également par ceux des points 16 [biskèt mwē tōbé] et 19 [biskèt vāt tōbé], désigne, selon le même auteur, le déplacement douloureux de cet organe. Il s'agit d'une douleur thoracique.

B. L'emplacement de cet organe chez l'être humain évoque le "bréchet" des oiseaux, ("crête osseuse saillante et verticale sur la face externe du sternum de la plupart des oiseaux"). *Le Grand Robert*, auquel est empruntée cette définition, cite parmi les informations historiques concernant ce mot, l'anglais "brisket". On est, bien sûr frappé, par la ressemblance formelle (et sémantique) entre le mot créole et le mot anglais. Il nous semble qu'il pourrait s'agir là d'un emprunt à l'anglais datant des commencements de la période coloniale, étant donnée la très grande extension du terme en Haïti.

302 Ranch mwen (ma hanche)

A. Cette carte présente un intérêt d'abord phonétique : le nom de la hanche, issu du français, offre une variation de l'initiale : [r-/h-/j-/ø]. La fricative vélaire sourde [h] est en variation "libre" avec sa partenaire sonore en 7 et 17 ; elle est proposée comme unique variante en 19. Dans les autres cas, c'est la variante à initiale [r-] qui est recueillie et elle fait l'objet d'une distribution incontestablement plus étendue. Pour Alleyne (1969 : 262), "la distribution de *r* à l'initiale des mots qui en français possèdent le soi-disant *h* aspiré" est le trait normand sans doute le plus répandu en créole. Il ajoute que si cet héritage est prouvé, il s'agirait du "seul trait de

distribution générale qui ne fût éliminé, du moins en partie, par le français ou le francien."

Une autre des désignations de la hanche offre également une variation phonétique : ainsi [sɛ̃tsu/sɛ̃tsi 3] (< ceinture) où l'on observe le traitement palatal de [t] devant voyelle antérieure, lequel s'oppose aux prononciations non palatales attestées ailleurs. Comme on pouvait s'y attendre pour cette série, la voyelle finale fait l'objet d'une variation [i/u] dans le Nord (pts 3 et 5).

B. Les cartes ayant été établies sur des bases onomasiologiques, on ne s'étonne pas de trouver ici, comme sur la plupart des cartes précédentes, différents mots pour désigner une même notion. [rãɛ] et ses variantes ont la plus grande extension. [sɛ̃ti] et ses variantes prolifèrent surtout dans le Nord (mais il faut y ajouter une localité du Sud : 18). [rɛ̃] (< rein) apparaît dans le Nord également (mais le point 10 offre une forme mixte, vraisemblablement issue de la rencontre de [rãɛ] et de [rɛ̃]). Quant aux points 13 et 15, ils offrent, en plus du terme général [rãɛ], une série de dénominations particulières basées sur le mot [kóté] (< côté).

C. Pour la comparaison inter-créole, nous signalerons l'existence en guad. (LMPT) des deux mots "ren" et ranch", le premier ayant une extension plus grande que le second (reins, taille, hanche). Le réun. possède "ãɛ/ãs/ãɛ̃", et également "kóté" (ALRé I, notice 92).

303 Do mwen (mon dos)

A. Cette carte n'appelle pas de commentaire particulier. Il faut signaler toutefois le composé (Préposition + Nom) recensé en 6, 14 et 19 et qui évoque ceux figurant sur la carte 285.

B. Réun. (ALRé I, notice 92 "dó"). Guad. (LMPT) "do".

304 Senti mwen (mes reins)

A. Il importe d'examiner cette carte en relation avec celle consacrée aux noms de la "hanche" (cf. carte et comm. 302). En effet, certains témoins (ceux des points 1, 3, 5, 7, 11, 19) proposent des termes qu'ils ont également fournis pour la désignation de la hanche. C'est peut-être l'indice, en ce qui les concerne, d'une relative indistinction entre "hanche" et "reins". D'autre part, on observe entre les deux cartes des différenciations sémasiologiques : une même unité peut assumer des significations différentes selon la région où elle est recueillie (comparer par exemple les sens du composé [su kóté] sur les deux cartes).

B. RC (1974 : 851) note que le mot "rein" est parfois employé dans les parlers régionaux français pour désigner (comme en créole) la région lombaire ou le dos. Guad. (LMPT) "ren".

305 Chita, bounda, dada (fesses)

Sont attestés de nombreux mots dont certains sont glosés comme appartenant au "gros créole" (opposé au "créole fin"), ou comme vulgaires.

Certaines des formes recueillies ont un étymologie transparente (< derrière, fesse, boudin, placement, siège). [mis 7, 16, 20] est d'origine obscure : on pense à un étymon "muscle" ; mais il pourrait s'agir d'une déformation aberrante du mot "anus". Le quad. (LMPT) offre en effet "nis" avec ce sens. En ce qui concerne [bubun], cf. comm. 317. Le composé cité en 15A (< tabatière) en rappelle un autre (cf. comm. 284 ("Rotule").

Nous relevons en 19 une forme [tɛu] (< cul) présentant une consonne palatalisée, historiquement apparentée aux deux variantes proposées par Ducœurjoly (1802 : 308) : "qiou" et "tiou" ("Iy té sita la sou tiou", "Iy té tombé la sou sou qiou a Iy").

Le quad. possède quelques termes en commun avec l'haïtien (il s'agit de "fès", "bonda" et "dèyè"). Réun. (ALRé I, notice 93) "fès, ju, ju d fès".

Nous avons d'abord pensé que l'étymon des formes [bũda/var.] pourrait être le terme français "bonde" ; cependant la voyelle finale [a] surprend un peu dans la mesure où elle est surtout attestée dans des mots dont l'étymon est espagnol ([kabiɛa] (cf. comm. 489), [tóka] (cf. comm. 769), [awutɛa] (comm. 1275), etc.). Baker (1993 : 142) cite un étymon kimbundu (bantou) : "mbunda" (nádegas) (+ Manding "buu-daa" (anus), bambara "boda").

Enfin nous remarquons que le mot [ɛita] (cf. l'entrée de commentaire) n'est jamais donné (il s'agit d'un nom construit par conversion sur le verbe [ɛita] (< esp. "sentar").

306 Twou bounda (anus)

Les composés sont très nombreux : leur élément premier fait, en ce qui concerne sa consonne initiale, l'objet d'une variation [tu/twu/tʷu/tɛu] (< trou). Ils évoquent le français familier et populaire "trou", "trou du cul" (LGRLF).

Le tour recueilli en 2E est euphémistique : litt. "derrière la maison". Les mots simples cités ça et là sont aussi des euphémismes.

Un des composés donnés en 9, 11, 13, 16, 18, 20 : [tʷu/tɛu/twu] dèyè (< trou du derrière) est à rapprocher du réun. : "tru dèyè:". En quad. (LMPT) sont attestées les formes "nis, tou-a-fès, fòlman".

307 Rèl do mwen (ma colonne vertébrale)

La majeure partie des items sont, ici aussi, des composés. Le motif [dó] est très répandu comme second élément des composés binaires. Le premier élément est [rèl] (13 attestations), ou bien [zó], ou encore une forme ayant visiblement pour étymon le français "échine" (cf. pts 9, 10, 11, 15, 16). A cet égard c'est le point 7 qui offre la forme concrète la plus proche de l'étymon avec le mot simple [lɛcũnɛ̃], dans lequel s'observe une prothèse en [l-]. Il ne semble pas que [rèl] soit en haïtien employé comme terme autonome. Nous ne l'avons recensé que dans des composés. Le quad. (MB) offre le terme autonome "rèl" (ligne, marquée à terre ou sur quelque chose). Le quad. (LMPT) a pour la désignation de la "colonne vertébrale" l'unique composé "rèl do".

On a avec [zó] comme premier élément des composés plus complexes en 9A [zó ɛĩnɛ̃ dó] litt. "os de l'échine du dos", et en 10A [zó rɛ̃ dó] litt. "os des reins du dos").

Dans cet ensemble relativement structuré et régulier, quelques composés méritent l'attention : ceux relevés en 4, 10, 16 et 19 [kulin dó], [ravin dó], [fil rɛ̃] sont métaphoriques (allusion à un outil, au lit d'un torrent, bétail, à un fil). [kulin dó] évoque le nom d'un outil [mãɛ̃t kulin] qui est, selon Moral (1978 : 189), "de loin

l'instrument le plus répandu", et est utilisé dans la plupart des travaux des champs comme instrument du grattage, du planter et aussi du défrichage. Il s'agit d'une machette, longue et bien aiguisée.

En complément, cf. également le comm. 1770 ("Echine").

308 Fouk mwen (mon entrejambe)

Le terme le plus répandu [fuk] et ses variantes sont manifestement issus du normand "fourque" qui signifie "entre-jambes". Il s'agit donc d'un terme d'origine dialectale française n'ayant subi qu'un changement phonétique minime. Ce terme figure sur la liste établie par Brasseur (1983), dans son inventaire des phénomènes phonétiques concernant les parlers normands dont on retrouve également la trace en Haïti. Il s'agit, en l'occurrence, de "la non palatalisation de k issu de c+ø latin initial on intérieur derrière consonne" ; le phénomène est également "commun à la majeure partie du domaine picard".

Le guad. possède deux désignations pour cette partie du corps : "andé" et "fouk" (LMPT).

D'autres formations plus isolées [āba jām 2? 6? 7, 15] litt. "en bas de jambe", [fāt kwis 19] "fente de cuisse", etc., témoignent une nouvelle fois de la tendance à motiver les signes, déjà observée. Le terme [bézwē] évoque le français familier "besoin" dont il procède peut-être par métonymie ou euphémisme.

La grande extension de [fuk] par rapport à des formations plus motivées a un caractère un peu surprenant. Il s'agit probablement d'un mot appartenant au fond le plus ancien du créole.

309 Salyè mwen (ma clavicule)

On est surpris au premier abord de voir que le mot [salyè] est d'un usage très répandu. On l'est un peu moins quand on s'aperçoit que le terme français "salière" est considéré comme "familier" de nos jours (d'après LGRLF) : il devait l'être également au XVII^e siècle. Nous ne l'avons trouvé répertorié ni pour le réun. ni pour le guad., ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il n'est pas attesté dans ces deux langues. L'autre formation notable est le composé [zó (z)épòl] litt. "os d'épaule", mais il n'est pas d'emploi courant.

Cette carte confirme ce qui a été noté à propos de la carte précédente, en ce qui concerne l'extension de certains motifs de dénomination. On remarque que dans les deux cas, sont maintenus des termes à forte motivation externe (entre-jambes : fourche ; enfoncement derrière la clavicule : salière).

310 Watè, pou pou (déféquer)

Comme on pouvait s'y attendre, cette carte offre un certain nombre d'euphémismes, dont certains sont directement hérités du français du XVII^e siècle : [pra] nā kómòd 5, 10, 15] (< aller aux commodités), [a] nā rajé 6, 15] (< aller dans les haziers), [mun sa: ólyé 6], litt. "cette personne est au lieu", que l'on peut comparer avec l'euphémisme français "aller aux cabinets", dont procède d'ailleurs l'expression prédicative : [w ap ókabiné 2] "déféquer". Certains des mots proposés en 7 sont probablement, eux aussi, des euphémismes : [rélaté, mézòd, foksyō].

Certains témoins n'ont pas été avarés de gloses diverses (pts 2 et 7).

L'une des désignations les plus courantes [pupu] est à considérer, en raison de sa syllabe dupliquée, comme un hypocoristique : dans l'adresse aux très jeunes enfants, la duplication est extrêmement utilisée en Haïti, en particulier en milieu populaire. Le témoin 16 signale d'ailleurs, de façon explicite, qu'il utilise cette forme dans l'adresse aux jeunes enfants. Baker (1993 : 150) mentionne un étymon wolof "puup" (aller à la selle).

On trouve d'autre part deux formes apparentées au terme français "évacuer" ("terme didactique de médecine et d'emploi courant", d'après *Le Petit Robert*) : [watwé 7] et [évatyé 15] qui présentent la même évolution phonétique par rapport à l'étymon, [k] français devenant [t] en créole. Nous ne savons pas si le terme était d'un usage courant au XVIIIème siècle. Mais la palatale créole évoque un des traits de la prononciation coloniale relevé par Ducœurjoly (1802 : 308), à propos du mot créole correspondant au fr. "cul" (voir comm. 305 ; Ducœurjoly note : "on prononce très peu le Q"). En proposant les variantes "tiou" et "qiou", sans doute Ducœurjoly a-t-il voulu noter que devant yod, le [k] est beaucoup plus antérieur. Cette prononciation étant attestée en français populaire contemporain où la palatalisation de [k] peut aller, par dissimilation, jusqu'à produire une palatale : "cintième" (d'après Arrivé *et al.* 1986 : 509), il est probable qu'elle existait déjà XVIIIème siècle, dans le parler populaire ou régional français. Que le mot [watwé/évatyé] ait été emprunté récemment au français (par l'intermédiaire des professionnels de la santé ou des éducateurs), ou qu'il soit passé du français au créole à date ancienne, il présente par rapport au français une évolution régulière.

311 Kè mwen (mon coeur)

A. Comme on l'a vu ci-dessus, à propos par exemple de la carte 296 ("Poitrine"), si on rapporte la représentation populaire haïtienne de l'anatomie aux représentations de la médecine moderne, on constate que certains organes du corps n'ont ni exactement les mêmes localisations, ni le même rôle physiologique. Il en va ainsi du cœur, lié au souffle, à la respiration (témoin 9), et aux nombreux pouls que comportent le corps (témoin 15). Ce dernier utilise dans son commentaire (cf. la notice) le terme [lèstómak] pour désigner le cœur : [lèstómak u ap bat] "Ton cœur est en train de battre", alors que le même témoin propose ce mot pour la désignation de la poitrine (au sens large de ce terme ; cf. carte et comm. 296).

B. Sur le plan phonétique, on observe la coexistence de formes à voyelle arrondie (points 2, 5 et 18) et de formes à voyelles non arrondies. Parallèlement, on enregistre en deux points (4 et 13) des formes à [-r] postvocalique. Le réun. possède de telles formes (cf. ALRé I, carte 94 : "kè:f et kè:f").

C. Le terme proposé en 18 [frési] est issu du français "fressure" (en français contemporain, "ensemble des gros viscères d'un animal de boucherie : cœur, foie, rate, poumons", d'après LGRLF).

312 Pipi, pise (urine) ; la vessie

A. On a plusieurs variantes : les plus répandues sont [pipi] et [pisé]. [pisa] (< pissat) n'est attesté qu'en 20, point qui offre également un composé transparent : [dló pisé] (< de l'eau pissée). Les termes [irin 6, rinē] sont issus de "urine" et de "uriner".

Comme ces mots sont employés en français surtout dans la langue médicale, il s'agit vraisemblablement d'un emprunt au français contemporain, par le biais des personnels des services de santé qui opèrent en Haïti ou des enseignants, soucieux de "bon usage" et de "correction". On peut comparer cette carte à la carte 310 qui présente également des formes issues de la langue médicale (cf. "évacuer"). La présence de ces différents termes dans les dialectes montre que les locuteurs n'hésitent pas à s'approprier des éléments sans doute créolisés du vocabulaire didactique de la médecine, dès lors qu'ils sont mis en contact avec ce dernier, c'est à dire dès lors qu'il est disponible grâce à des événements de communication mettant en relation par exemple locuteurs basilectaux des provinces et personnels des professions de santé. De ce fait, de tels apports constituent un indice de la façon dont la masse parlante gère la disponibilité linguistique et l'emprunt.

Pour les besoins de la comparaison, nous notons que le réun. connaît trois désignations "pisa", "lurin", "pipi", et que le quad. en possède quatre : "pisa", "dló pisa" (LMPT), "pisa" (MB). Le composé quad. (LMPT) "dló pisa" peut être rapproché du composé haït. relevé en 20 [dló pisé].

B. Les désignations de la vessie fournies, de façon spontanée, par les témoins 12 et 13, à savoir [blad, blad pipi], sont issues du mot dialectal "blague" ou "blague".

À propos du mot réun. "blad", RC (1974 : 706) note que "blague" se retrouve en acad. louisianais où il signifie "vessie, sac à tabac". Le FEW (I, 215, a) offre, écrit-il, le même terme avec le même sens (petit sac de poche où les fumeurs mettent leur tabac, vessie de porc préparé pour mettre le tabac). Le quad. connaît également le mot (LMPT, "blad" : vessie ; "blad-a-pisa" : vessie d'animal). Dans cet ouvrage, on trouve la mention d'un étymon anglais "bladder" = "vessie". Cette mention doit être examinée avec prudence, mais avec intérêt. D'abord parce que le mot anglais est proche, formellement, du mot créole. Ensuite, parce que cette mention nous remet en mémoire l'origine apparemment anglaise de l'haït. [biskèt], qui ne semble pas pouvoir être mise en cause (cf. comm. 301 "Pointe du sternum"). On remarque aussi que le problème étymologique se pose, dans les deux cas, à propos de désignations d'organes internes. Sans exclure la possibilité d'avoir affaire à un étymon anglais (et sans exclure la possibilité de coexistence à date ancienne des deux formes dans la bouche de certains locuteurs), une étymologie française reste cependant davantage plausible : l'évolution du français [g] en [d], qui s'observe dans les deux créoles de la Caraïbe et en réun., ne pose pas de gros problèmes d'interprétation ; elle est liée à la palatalisation examinée ci-dessus (à propos de [k] > [t] ; cf. carte 310). Les deux séries d'occlusives sourdes et sonores ont dû faire l'objet, dès l'époque coloniale, du même traitement de palatalisation, dans différents contextes phoniques, à l'initiale devant un glide arrondi ou, comme ici, en finale absolue. Il est à noter, cependant, que Ducœurjoly (1802) ne note rien en ce qui concerne la palatalisation des occlusives sonores finales.

313 Pipi (uriner)

Les données consignées sur cette carte confirment la tendance à l'emprunt, chez les locuteurs les plus basilectaux, de termes de médecine : [irinē 3, rinē 6, 11+, 15, 20] (< uriner). À côté de mots dont l'emploi est très courant, les verbes [pipi] et [pisé], on trouve un certain nombre de formations euphémiques : [gaspiyé dló 1, 15]

(< gaspiller de l'eau), [gaté dló 7] (< gâter de l'eau), [mèt èt li déyò] litt. "mettre son short dehors".

L'expression [gaté dló] est également attestée à la Réunion ; elle représente, selon RC (1974 : 772), une survivance (renvoi au FEW XIV, 204, b : "Nfr. gâter de l'eau "pissier" [...]). On trouve pour le normand "faire de l'eau" avec le même sens (Brasseur 1970 : 17). Le quad. présente "pisé" et "lagé dlo" (LMPT).

314 Venn (veine)

Les désignations créoles réfèrent à l'ensemble des vaisseaux sanguins (veines et artères) conduits du sang, et non pas seulement, comme en français contemporain, aux veines ("vaisseaux qui ramènent le sang des capillaires au cœur", d'après LGRLF). L'emploi créole est proche de celui qu'indique, pour le français du XIII^{ème} siècle, le dictionnaire (LGRLF). A côté du terme simple figurent quelques composés à classificateur [kò] (points 1 et 11), et quelques syntagmes (points 5 et 13). Compte tenu du rôle des veines et des artères et de leur organisation ("vaisseaux à ramifications convergentes et divergentes"), et étant donnée l'importance tenue par la métaphorisation dans la structuration du champ sémantique des parties du corps humain en haïtien, le composé donné en 1 [rasin kò] (litt. "racines du corps") est assez prévisible.

315 Le sexe masculin (adulte et enfant)

A. Comme on pouvait s'y attendre, étant donné le caractère de la question, les témoins donnent quelques marques d'usage orales précisant les valeurs d'emploi des mots dans leur milieu social : c'est ainsi que [bwa, zózó 2], [kòk 3], [zózó 15] sont qualifiés de "mots vulgaires" – en créole [mó vilgè] – et que [zózó 18] est considéré comme un "gros mot" : [gwó mó].

Nous avons reporté directement sur la carte les éléments de définition fournis par les témoins : les mots haïtiens [timun] "enfant" ou [grāmūn] "adulte" reportés entre parenthèses directement après une forme signalent que, d'après les indications du témoin, le mot est employé pour référer au sexe de l'enfant (jeune garçon), ou à celui de l'adulte. On remarque que le diminutif [ti] "petit" est souvent le premier élément des composés utilisés pour désigner le membre viril du jeune garçon (cf. pts 5, 7, 8, 9, 10, 13, 16).

B. Les termes sont nombreux, les métaphores (noms d'oiseaux surtout) et les euphémismes d'une grande variété : [zózó] (< fr. oiseau ; le terme "zozo" est attesté dans l'ouvrage de Ducœurjoly 1802 au sens de "oiseau"), [kòk] (< coq), [pijò] (< pigeon), [pécé] (< péché), [patsi] (< parties), [bwa] (< bois), [māè] (< machette), [ti afè] (< affaire), [vèy] (< verge), [ānati] (< en nature).

Certains des euphémismes ont leur pendant en français : "avoir ses affaires" (avoir ses règles) ; "faire ses affaires" (faire ses besoins naturels), d'après LGRLF.

Rappelons que le mot français "nature" peut, dans des emplois anciens ou régionaux (LGRLF), désigner le sexe, les parties sexuelles ; rappelons également que l'un des sens de "parties" est "organes sexuels d'un mâle" (LGRLF).

Certains témoins (10, 19) ont donné le mot [(ti) grēn] (< graine) qui désigne habituellement les testicules.

Le mot composé [ti kalu 16] est proche du réun. [kalu] ("pilon" et, par métaphore, "membre viril", d'après RC (1974 : 24) (on ne trouve pas ce mot sur la carte 95 de l'ALRé qui est consacrée aux désignations du sexe masculin). La proximité des deux termes est étrange (il est à noter cependant que "pilon" se dit [mòtyé] en haït.). Il pourrait s'agir d'un terme du Vocabulaire des Isles.

Le mot [œuœut 2, 6, 8] ne figure ni dans Peleman 1978, ni dans Valdman *et al.* 1981. A la Réunion, pour désigner le sexe de la femme, le mot d'emploi généralisé est [œuœut] ou [susut]. "Le chou chou est un légume très commun (*Sechium edule*) dont l'aspect justifie la métaphore" (ALRé, vol. I, notice carte 96). En Haïti, ce légume est appelé [militô]. Mais en Guadeloupe, à Sainte-Lucie, et en Martinique, il porte, entre autres le nom "chouchoute" (d'après Pierre-Noël 1971).

C. La comparaison entre créoles est significative : le quad. (LMPT) n'a que deux mots proches de l'haït. pour désigner le sexe de l'homme ; il s'agit de "kòk", "nati". Le réun. offre un certain nombre de mots qu'on trouve également en haït. : "zózó, pijõ, tikòk, vè:ˈj" ; "tikòk" est (comme en Haïti) employé surtout pour les enfants ; il en va de même pour "zózó" .

316 Grenn (testicule)

A. On remarque que le seul mot employé partout est [grēn] (< graine), ou sa variante [grēn]. A propos de cette survivance, RC (1974 : 779) remarque que "le fait que les parlars créoles des Antilles et de l'Océan Indien aient conservé le même terme, prouve qu'il devait être beaucoup plus courant au XVIIe siècle qu'on pourrait le croire sur la foi des attestations fournies par les dictionnaires".

Pour les variantes [pati grēn 1], [pati 6], [ti pati 7] (< parties), on peut se reporter au commentaire 315 B.

On obtient des synonymes relativement bien localisés : [nwa 2, 5, 7] (< noix), [bu119] (< boule), [bu1 grēn 16, 19, 20] (< boule graine). Signalons que les mots "noix" et "boules" figurent dans LGRLF en tant que désignations familières des testicules. De même l'expression euphémique [dé klòœ 16] (< deux cloches) évoque le français familier "grelot".

Enfin, on trouve construits sur le même radical, [pādjòz 8] (< pendeuse ?) et [pādi 20] (< pendule).

Cf. également carte 1778 ("Testicules d'animal").

B. Le réun. offre, entre autres, "grēn, pá:ˈti, zàno pādā, gréló". En quad. (LMPT), on recense les formes "grenn, nwa, gréno".

317 Le sexe de la femme (adulte et enfant)

A. On a procédé pour cette carte de la même façon que pour la carte 315 (cf. l'insertion, à la suite des données, des mots [grām̄vun] (adulte) et [timun] (enfant)). Comme cela s'est produit avec la question 315, certains témoins manifestent une certaine réticence à nommer le sexe (de la femme). Certains explicitent cette réticence en assortissant les mots de marques d'usage (cf. notices 5, 7, 15). Le témoin 20 se justifie : "Je ne peux absolument prononcer ces bêtises, Maître ! Ces mots sont trop lourds ! Je ne peux vraiment pas les répéter !".

B. Beaucoup de mots se signalent par un redoublement. En créole haïtien, le redoublement de la syllabe initiale caractérise souvent le langage adressé à l'enfant.

C. Pour certains des vocables fournis, les étymons sont transparents : [vajē 2] (< vagin), [krèt 2, ḳrèt 3] (< crête), [bézwē 5] (< besoin), [dévā 6, 10, 15] (< devant), [eat 12, 13, 19] (< chatte (fam. et vulg.)), [kwis 16] (< cuisse), [nati 16] (< nature ; cf. commentaire 215), [vijinté 16] (< virginité).

D. Le verbe [rāmasé] qui figure dans les expressions grivoises enregistrées en 16 (notice : "Relève ton crabe (qui est) à terre", etc.) est très voisin du réun. "ramase" (ranger, serrer, faire provision de). D'après RC (1974 : 846), c'est une survivance (renvoi au FEW VI, 448, a).

E. [plimē] et [kōyē] : les deux mots sont présentés comme synonymes. Le premier verbe évoque le français "plumer" (par métaphore ou fig., "dépouiller, voler qqn, généralement en trompant, en dupant"), mais aussi le régionalisme ayant le sens de "dépouiller de ses feuilles, de son écorce, de sa peau..." (d'après LGRLF). Le second mot figure tant dans Valdman *et al.* 1981 ("baiser" (vulg.)), que dans Peleman 1978 ("avoir des rapports sexuels avec une femme" (vulgaire)). Cf. également carte et comm. 406 ("Faire l'amour").

E. [kukun] est le seul mot qu'haït. et quad. aient en commun. Entre réun. et haït., on ne trouve aucun mot identique, à la différence de ce qui se produit pour les questions 315 et 316.

318 Poils du pubis

A. Il y a de l'intérêt à examiner cette carte en même temps que la carte 274 ("Poils de l'aisselle") : on vérifie que dans des contextes linguistiques très semblables, les mêmes locuteurs n'ont pas tous, toujours les mêmes usages et peuvent produire différentes réalisations. On a affaire ici à de la variation inhérente.

B. Les formes [pwèl/pw̃èl/prèl/pwaɪ] (< poil) ont une extension plus importante (17 points) que les formes [plim/plùm/plum] (< plume) (10 points). Les variantes [pwèl/pw̃èl/prèl] sont des survivances d'une prononciation ancienne (sur la variation d'aperture vocalique, cf. aussi les cartes 274, 279).

L'alternance [w/r] a déjà été relevée à propos de la carte 276. Il s'agit d'une assimilation régressive. Sur la carte 276, les variantes comportant un segment [w] le doivent à une labialisation de la consonne labiale au contact de la voyelle [a]. Sur cette carte 318, c'est le contraire qui se produit puisque le segment [w] que comportait l'étymon est parfois réalisé [r]. Signalons que tous les dialectes connaissent, par ailleurs, l'opposition [w]/[r] (paire minimale [wi] versus [ri]).

Formes [plim/plùm/plum] : la variation vocalique indique, une fois de plus, que les locuteurs basilectaux de l' "arrière-pays" utilisent des voyelles antérieures arrondies.

C. On trouve quelques dénominations particulières : [twalet 1] (< toilette), [ɛévé 9, 16] (< cheveu) qui sont probablement des euphémismes.

319 Filèt tifi (hymen)

Sans qu'un tel résultat ait été recherché, on se trouve en présence de variantes sémasiologiques. En effet, selon les régions, [filèt] désigne l'hymen (pts 7, 9, 15), le filet ou frein de la langue (pts 5, 11, 14, 15, 19), le filet de la verge ou frein du prépuce (pts 1, 2, 6, 8, 20). Le sens de certaines attestations n'est pas élucidé (pts 3 et 4 par exemple).

L'hymen porte un autre nom en 10, [wʒal] (< voile). En 7, le témoin précise que cette membrane existe aussi chez le petit garçon (cf. la notice).

En réun. "filé" désigne, comme parfois en haïtien, le filet de la langue. RC (1974 : 664) classe ce mot parmi les termes d'origine française (allomorphes créoles de termes français techniques ou rares).

320 Langèt (clitoris)

A. Certains locuteurs expriment des réticences (cf. notice 5), ou tiennent à spécifier les valeurs d'emploi des mots (cf. notices 3, 10, 11, 20).

B. La carte est très riche en désignations diverses dont certaines ne semblent rien devoir au français familier. Beaucoup de mots sont métaphoriques : les principaux sémantismes sont fondés sur des analogies entre le clitoris et la tête (dans l'acception "sommet de qqch"), la crête (des gallinacés), la langue, le cœur (au sens de "entrailles", "intérieur de qqch"), la dent, le dos, la viande, la tabatière (en français dialectal, ce terme peut désigner par métaphore le sexe de la femme d'après RC (1974 : 1072 ; renvoi au FEW XX, 78, B).

Certaines étymologies restent opaques : c'est le cas d'un certain nombre de synonymes donnés par le témoin 11 (cf. la notice).

C. [ãba tãtawèl māmā u 11], [ãba bizawèl māmā u 11] (< fr. bisaïeul) : d'après Faine 1974, "*bisaouèle* ne s'emploie guère plus que dans certaines formules d'injures et s'accompagne alors du mot *manman*. Ainsi : *bisaouèle manman ous !*". [tatawèl] pourrait être issu, par "déformation aberrante", de "trisaïeul". Faine cite le mot *zatarouèle*. Peleman 1978 offre une attestation de "tatawèl" (ancêtres).

Cf. en complément le comm. 1106.

D. [lãgèt] : comme l'indique RC (1974 : 786), "le mot a dû être plus répandu dans le parler populaire que ne l'indiquent les dictionnaires" (renvoi au FEW V, 363, b) ; on le trouve en effet bien attesté aux Antilles et dans l'Océan Indien. En réun. ce terme n'est, selon RC, jamais employé seul, mais toujours dans une insulte ou un juron à caractère sexuel impliquant la mère de l'injurié. En haït., si les tours injurieux impliquant la mère ne manquent pas (cf. notice 11, pts 16 et 17), les témoins de l'ALHa n'hésitent pas à employer les mots désignant le clitoris sans les accompagner d'un complément.

321 Wè (voir)

A. Phonétique : on constate a priori qu'à [v] français initial (du français standard actuel) correspond [w] créole. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette comparaison qui n'a pas beaucoup de pertinence. Hazaël-Massieux (1990 : 99), se fondant sur une comparaison entre différents créoles dans leur état ancien (Saint-Domingue, Louisiane et Petites Antilles), attire notre attention sur le fait que la prononciation [w] "fut probablement un trait général sinon dialectal français". Nous savons de plus que le segment [wè] était déjà, au XVII^{ème} siècle, en alternance avec [wa] dans le dialecte d'Île de France (Brasseur 1983). L'amuissement de [r] final était déjà perceptible à la fin du XVIII^{ème} siècle : Ducœurjoly (1802) propose en effet deux variantes "voir" et "voi". Il est probable que l'étymon du verbe [wè] est une variante dialectale française qui était prononcée [vwèr].

B. Vocabulaire associé : "Regarder qqn de la tête aux pieds avec mépris ou insolence" : [m twazé 1, not. 13, 1 ap twazé u, carte 322, not. 6] < toiser. Cf. également carte 322 la variante [1 ap kupé u kut-zyé 6, 1 pa kupò ← w jyé 8] < couper.

C. Remarques sur le fonctionnement de "Voir/Regarder" en créole. On relève les expressions suivantes : "voir qqch de ses yeux" : [m wè 1 a jé m 8] (où [a] est une des nombreuses variantes tronquées du mot créole qui signifie "avec") ; "avoir des yeux pour regarder" [jó → u pu gadé 12, u gē zyé pu gadé 13] < regarder. Sans que l'on puisse tirer de cette alternance une quelconque généralisation, on remarque que c'est le verbe issu du français "regarder", et non [wè], qui apparaît dans le contexte de la préposition [pu]. Damoiseau (1988), qui a étudié ces deux verbes, classe "wè" parmi ceux des éléments de l'haïtien - les "verbaux à signifié résultatif" - dont le signifié exclut la compatibilité avec la modalité de l'aspect inaccompli [ap] : "la structuration de l'expérience, en créole haïtien - écrit-il - exclut la possibilité d'évoquer un sujet en train de voir".

Si ce type de verbal est porteur, dans son sémantisme, du trait "aspect accompli", ce n'est pas le cas pour le verbe [gade] pour lequel la valeur d'accompli constitue toujours un choix du locuteur et qui est, de ce fait compatible avec le marqueur d'inaccompli. D'un point de vue comparatif, il nous paraît intéressant de noter qu'on trouve des faits comparables en français, comme l'explique Franckel (1988 : 74 et suiv.) :

"Il s'agit d'un phénomène dont les manifestations sont très diverses et touchent, d'un certain point de vue à la notion de "passif". On le rencontre, par exemple, à travers le fonctionnement du verbe "voir" [...]. Lorsque je vois, je deviens le localisateur d'une perception sans avoir aucune prise sur le déclenchement de son stimulus. Le visible me vient de l'extérieur, ne se fonde qu'à travers l'actualisation de sa perception. On aura difficilement *Je suis en train de le voir* (à côté de *Je suis en train de le regarder*). L'objet de la vision n'a de statut que directement actualisé à travers le processus même de la vision, contrairement à ce qui se produit avec l'objet d'un regard qui se construit de façon dissociée de

l'actualisation du regard (*Je suis en train de le regarder* ne présente plus les contraintes observées avec *voir*).

D. Comparaison entre créoles : le réun. (ALRé 98) offre les formes "vwá", "glâsé" et "twâzé", qu'on trouve également en haïtien avec une valeur très proche (cf. notice 13). Guad. (MB) : "vwé" ; (LMPT) "vwè, asisté". Il est possible que la pression normative (plus importante en Guadeloupe qu'en Haïti) ait joué en faveur de la restauration d'un [v] initial. (LMPT) "karé, twazé". Mau. "vwar" (voir aux cartes ; *in* textes anciens, signification obsolète).

322 Vòlò je gade (regarder à la dérobée)

A. Les formes s'organisent en trois séries :

- [gadé] est la plupart du temps complété par un élément [lā̀vè, ā̀ba-εal, ā̀ba-ā̀ba, tut ā̀viz, a malis kaéé, ā̀ kaèèt, ā̀ kaèèt mā, ā̀biskad, ā̀ travè, su kóté] (< à l'envers, en bas le châte, tout en vice ?, avec malice cachée, en cachette, en embuscade, en travers, sur le côté).

- [l vòlè ʒyé gadé u 6, l ap vòlé jyé gadé u 8, vòlè zyé gadé l 10, l ap vòlò jé gadé l 11, u vòlò jé gadé l 12, vòlò jé su lòt la 7+ / vòlè gadé l 9, ap vòlò gadé m ā̀ba 17/w ap vòlè zyé 18, w ap vòlò jé 19], litt. "voler des yeux regarder qqn, voler des yeux". La variation phonétique est importante : elle concerne les voyelles du verbe (on trouve certains cas d'harmonie vocalique [vòlò]), et également les formes qui désignent l'œil [zyé/jé]. Parmi ces formes, on repère des séquences verbales, avec juxtaposition de verbes - [vòlò jé + gadé] - décrivant les différents aspects d'un même procès, la modalité aspectuelle n'étant exprimée qu'une seule fois. Ce procédé, fréquent dans les langues africaines, apparaît également, sous leur influence, en français d'Afrique (Manessy et Wald 1984).

- [fè ò kudèy su ...5, fè kutlèy su ... 1] (< faire un coup d'œil).

Les expressions [vóyé jé 6] et [véyé 3] (< envoyer, veiller) ne sont attestées qu'en un point.

Ce regard porté à la dérobée a un nom qui lui est propre : [abòday-jé, kut-jé, kudèy, kutlèy] (< abordage, coup d'œil).

B. Les expressions de la deuxième série indiquent à quel point cette façon de regarder est mal perçue : elle est assimilée à un vol réalisé par le truchement des yeux. Faire semblant - [prā̀ pòz] - de ne pas regarder une personne alors qu'en fait on l'épie, tient à l'envie de médire : [juda w ap fè, juda u bézwè fè, juda kutlā̀n, not. 13] (< Judas).

C. Réun. (ALRé 98) : "li rógá:ʳ ā̀ travè:ʳ, lu rógá:ʳ ā̀ kaèèt, li fu œ ku d zyé" (entre autres). Guad. (LMPT) : "véyé, louké, lonviyé, fè koukougyègyè, kwenkwenné".

323 Veye (surveiller, guetter)

A. [véyé/suvéyé 5, 18/sivéyé 14, 20] (< veiller, surveiller). [pòtlèy 11] (< porter l'œil). [vóyé jé su... 19] (< envoyer les yeux sur...).

[w ap εita véyé l 10] "Tu es assis à le guetter".

B. Réun. (ALRé 98) "véyé". Guad. (LMPT) "véyé" (surveiller).

324 Des lunettes de vue

La comparaison avec le réun. (ALRé 99) est fructueuse puisqu'on y trouve des formes très proches des trois principales variantes attestées en haïtien : réun. "lunèt ou linèt" - haïtien : [linèt/lùnèt] (< lunette), réun. "kàtzyé ou kàtzyé" - haïtien [kat-jé 10] (< quatre-z-yeux), réun. "lé vè:f" - haïtien : [vè^r 8, 10, vè-jé 20] (< verres).

Champ associatif : "porter des lunettes" [poté linèt 5] ; "mettre des lunettes" [li mèt lùnèt nā jyé 1 6, mété linèt nā zyé v 20] ; "mettre des lunettes pour voir clair" [mèt lùnèt pu wè ã gwó 8] (< en gros). Il est à noter cependant que le témoin 13 assigne une autre valeur à [gwó] : "La personne voit en gros ; quand elle ne voit pas loin, elle voit en gros, elle voit trouble ; quand elle voit près, elle voit bien ; ses yeux voient bien, elle ne voit pas trouble, not. 13] (à propos des myopes ?).

Le déterminant employé est à remarquer : [õ linèt 1, 2, 15, 19] litt. "une lunette" (et non des lunettes). Dans des phrases complètes, le déterminant est soit non réalisé (6, 8, 20), soit réalisé (not. 15).

325 Li "soud", li p ap tandé (il est sourd)

A. [sud] (< sourd, sourde) est de loin la variante la plus répandue, mais il arrive assez souvent que les témoins proposent un dérivé [sudè], en complément de la première forme (variation inhérente en 2, 8, 9, 11, 19). On relève la présence d'articulations complexes (affriquées) dans les autres variantes : [tādè d_zi 2/ tādè di 16, 19/ tādè d_zu 13] (< entendre dur ; cf. en français "dur d'oreille").

Causes d'une mauvaise audition : "Tes oreilles peuvent être sales ou bien tu dois être sourd ; tu peux avoir un "vent" dans l'oreille qui fait que tu entends mal" (notice 20).

"Tu parles fort, il n'entend pas" : [u palé wó li pa tādè 6] (< parler haut).

B. Réun. (ALRé 100) "li ou lu lé su:f". Guad. (LMPT) : "soud, gwozorèy" (sourd) ; "tann, antann, tandé" (entendre). Nombre de créoles français maintiennent une finale en [-d] (cf. aussi mau., rod., seych.).

326 Pale (parler)

A. [palé] est la variante qui connaît la plus grande diffusion. [kózé] n'apparaît que dans deux zones très éloignées l'une de l'autre (points 5 et 19). Pour "parler avec qqn", on remarque que deux formes de la préposition sont attestées : [li palé akò 4/w 4/li fin pal avò 4/w 18] (< avec ; les formes créoles non modifiées par la sandhi sont respectivement [aké], [avè]). On remarque une troncation du verbe [pa] au point 18 mais pas en 4. Un autre énoncé est intéressant dans la mesure où il intègre le morphème de datif : [m ap palé bā nu 13] "je vous parle".

Le verbe [kōjigé] apparaît dans la notice 20 ; il est issu du fr. "conjuguer".

B. Réun. (ALRé 101) : "kózé". Guad. (LMPT) : "palé, kózé".

327 Bèbè (muet)

A. [bèbè] est d'un emploi très général, mais on relève également des formes présentant une variation vocalique [bébé 11, 14], [baba 1, 2] et [bubu 20].

Le témoin du point 13 établit un lien explicite avec la chauve-souris, au moyen, entre autres, de composés : [bèbè, còtcòt, bèbè-còt, bèbè-còtcòt], sans en préciser l'origine.

Sur une autre carte (334), le témoin 1 évoque une période antérieure de sa vie où il fut rendu muet par la maladie : [lè sa a m té malad baba] litt. "A cette époque, j'étais malade muet".

Ces formes verbales semblent pouvoir être considérées comme des idéophones (grammaticalisés). Le rapport avec l'objet désigné semble ici motivé : à leur origine, il y a selon toute vraisemblance imitation d'un donné extra-linguistique (onomatopées conçues à l'imitation des efforts que font les muets pour s'exprimer). On pense bien entendu aux idéophones des langues bantoues et Niger-Congo (cf. Fortune 1962 et Fivaz 1963), mais aussi au grec ("Oi Barbaroi" : les Barbares sont ceux qui font b...b..., sans parvenir à bien parler). En Haïti, la variation ne touche que les voyelles, toujours redoublées à l'identique (harmonie vocalique), et peut parfois être libre [li bèbè, li bubu 20], le "squelette" consonantique [b...b...] n'étant jamais soumis à variation. L'étymon pourrait être "béer" (avoir la bouche ouverte en regardant qqch., d'après LGRLF). Cependant Baker (1993 : 142) propose une étymologie plus convainquante, le mot kikongo "bebe" (sourd-muet).

B. Réunion. (ALRé 101) : "œ ou ē pá:lpá ; li ou lu lé mwé ; li ou lu lé myé". Guad. (MB) : "yabè" ; (LMPT) : "sanpalé, yabé".

328 Paladò (bavard)

A. On prendra garde d'avoir à l'esprit, en examinant la carte 328, cette remarque importante de Valdman (1978 : 139) :

"En créole, la plupart des adjectifs peuvent à eux seuls constituer le prédicat, et il en résulte que la distinction entre noms et adjectifs n'est pas très nette. Ainsi les dérivés formés par les suffixes suivants ["-è/-èz", "-adò/-adòl", etc.], peuvent prendre la valeur de nom ou d'adjectif".

Le dérivé donné en entrée est assez peu représenté ; il n'a été fourni spontanément qu'une fois : [paladò 6+, 7, 15+, 16+, 18+]. On songe tout d'abord pour la variante spontanée [paladyòl 7, 12, 16] à un phénomène de contamination par la finale de [radyó-djòl 7] (ou encore de [résiyòl 11]). C'est ne pas tenir compte du fait que Valdman (ibid. : 141) assigne aux suffixes "-adò/-adòl" une origine espagnole probable (par la voie de la variété parlée en République dominicaine). La variante "-adòl" (dont le segment final reflète l'r alvéolaire espagnol), est, selon ce chercheur, attestée dans quelques rares mots recueillis dans le Sud d'Haïti (région Cayes-Port-Salut ; cela correspond en gros au point 18 de l'ALHa).

Les dérivés et les composés suscités par la question de l'enquêteur sont particulièrement nombreux. Les composés sont des néologismes créoles (par changement morpho-sémantique). Mais les dérivés ne sont pas tous spécifiquement créoles. Certains d'entre eux, comme par exemple [kabalèz] < cabaleuse (cf. RC 1974 :

715, "kabale:f" (fauteur de troubles)) ou [radótè] (< radoteur), sont de toute évidence des survivances. D'autres lexèmes sont de ce point de vue moins faciles à identifier. Le problème a été signalé à propos du réunionnais :

"La distinction que nous avons tenté d'établir entre les faits de conservation (survivances) et ceux de novation (néologismes) est souvent fragile, nous ne nous le dissimulons pas. Faute d'informations, il est parfois impossible de se prononcer nettement" (RC 1974 : 1045).

- dérivés : dans la liste suivante, la seule mention de l'étymon suffit souvent pour décider en faveur ou non d'une origine dialectale française du dérivé :

[babyadò 9] < babiller ; [radótè 2] < radoteur ; [dʒólè 2, djòlè 6, 8] < gueuleur ; [blagè 18] < blagueur ; [paladèz 10] < parler ; [kabalèz 9] < cabaleuse ; [éskādalèz 17] < scandale ; [éskādalizè] < scandale ; [dʒèz 9] < gueuse ? ; [bavadé] < bavarder 4 ; [tripótay 6] < tripotage. Cette liste permet (sous réserve de recherches plus approfondies) d'ajouter à l'inventaire établi par Valdman les suffixes adjectivaux/nominaux [-izè] et [-adèz] (il s'agit probablement d'allomorphes) ; elle tend à confirmer l'hypothèse de RC (1974 : 1045) selon laquelle le créole n'a fait que conserver, en particulier avec son système de création de termes par suffixation, une tendance fondamentale du français populaire.

- composés :

verbe + adverbe : [pal-āpil 1, 2, 5, 7, 8, 13] litt. "parle beaucoup" ; [kóz-āpil 5] (il est à noter qu'en composition apparaît la forme tronquée des verbes [palé] et de [kózé]).

adjectif + nom/nom dérivé : [grā-fōma 20] (< grand format ?), [grā-palè 17] (< grand parleur) ;

nom + nom : [radyó-djòl 7] (< radio, gueule).

Nous relevons aussi la présence de composés plus complexes : [palé sã rété 7], litt. "parler sans s'arrêter".

A propos du segment iconique : [mun blabla 2] < blabla, on peut noter que le nom français "blabla" est glosé comme "onomatopée dialectale" dans LGRLF (cf. aussi l'expression familière "faire des blablas" : "parler de manière verbeuse, inutile ou trompeuse"). En haïtien, ce segment peut également s'employer comme prédicat : [l ap blabla 12].

B. Le témoin 9 est le seul à proposer une variation fondée sur le sexe du qualifié : [babyadò] s'emploie, dit-il, à propos des hommes ; mais en parlant d'une femme bavarde, on utilisera [kabalèz], [mun fu] ou encore [dʒèz].

Le marqueur aspectuel [plédé, not. 9, 13] (< plaider), "ne pas cesser de" marque l'absence de cessation d'un procès : [dèpi sé ò mun k ap plédé palé āpil ..., not. 9] ; [mē wi si l ap plédé palé āpil...] "Dès l'instant où c'est une personne qui ne cesse d'être en train de beaucoup parler..." ; "Mais oui s'il ne cesse de parler beaucoup...". Pour tenter de comprendre comme on a pu passer à cette valeur créole, il n'est pas inutile d'insister sur la valeur ancienne du nom français "plaideur" : "personne qui a la manie de plaider, qui est *toujours* en procès" (LGRLF ; nous soulignons).

C. Deux témoins établissent un lien entre le bavard et le merle (*Mimus polyglottus*) : [li sãblé résiyòl 11] "Il ressemble au merle" ; [mun nã palé kuwè résiyòl 13+] "Cette personne parle comme un merle". Dans sa description de l'oiseau, Nelson (1979) écrit, entre autres, qu'il a l'habitude d'imiter le chant d'autres oiseaux ("boustabak",

"ti panach", "krabyé") et que, pour cette raison, on dit en Haïti qu'il parle dix-sept langues.

L'autre comparaison fait référence au "pop-corn" : [li palé kuwè pèpèt mayi k ap pété 13] "Il parle comme les grains de maïs en train d'éclater".

Le bavardage inconsidéré mène souvent à la médisance et à la dispute, comme en témoignent les commentaires consignés en notice. Les grands bavards sont parfois considérés comme fous, ou du moins comme un peu "timbrés" : [mun sa: é mun fu ; mun sa sé ò mun ki pèdi ò fèy, not. 15] litt. "... c'est une personne qui a perdu une feuille", et comme faiseurs de scandale [mun ki éskādalizè, not. 15].

D. Le réun. (ALRé 101) offre, entre autres, les formes suivantes, proches de certaines formes de l'ALHa : "ē bāvà:ʳdè:ʳ, œ bābiyò:ʳ, ēn rādyó (pts 33, 38), œ rósinnòl (pt 29). Quad. (LMPT) "palè, langannè(z)".

329 Koze, kozman (conversation)

A. [kózé/pawòl 7, 13, 15, 20/lapawòl 13, kózmā/disku 20, prèc 17] (< causer, parole, causement, discours, prêche). Il est important de préciser qu'en français classique, et sans doute dans le français populaire et/ou régional du XVII^e siècle, le verbe "causer" ne connotait pas le manque d'éducation ou un usage régional, comme c'est le cas de nos jours (LGRLF).

[kózé] illustre un cas de "dérivation impropre" : il est difficile de savoir si ce transfert de classe est une survivance ou un néologisme créole.

il serait tentant de voir dans [kózmā] un néologisme, si cette forme n'était pas attestée en réunionnais. Du reste, RC (1974 : 737) classe ce mot parmi les termes d'origine française (renvoi au FEW II/I, 544, A : "causement : conversation").

[pawòl/lapawòl] : un phénomène de variation inhérente est repérable chez le témoin 13 (voir notice) qui fait alterner une forme courte puis longue (± prosthèse) : [pawòl ti pa itil āyē ... é pa ò bō lapawòl l ap di] "Son discours n'est utile à rien ... ce n'est pas un bon discours qu'il tient"

Les témoins proposent très souvent des formes accompagnées du préfixe diminutif : [ti kózmā, ti kózé, ti palé, ti fʳaz, ti kōvèsé, bō ti pawòl, not. 13] (< parler, phrase, converser ; plusieurs cas de conversion sont observés).

B. Les énoncés suivants, [w ap kózé āsām avè l l, n ap kózé āsām 3] "tu parles avec lui", "nous parlons ensemble", illustrent l'emploi verbal de [kózé] : on remarque dans le premier la séquence [āsām avè l], litt. "ensemble avec lui/elle" qui rappelle étrangement un procédé de réduction d'ambiguïté attesté dans le français d'Afrique décrit par Wald et Manessy (1984) : en l'occurrence, cette réduction tient à une distinction grammaticale introduite entre "avec" (qui indique toute espèce de relation) et "ensemble avec" (qui indique l'accompagnement). Cette distinction est portée, par les auteurs cités, au compte d'une possible interférence avec la grammaire de l'ewe (Bénin). Cette hypothèse doit être relativisée du fait de l'existence en réun. et en seych. de tours issus de la même collocation, à savoir "āsām avèk, āsām èk", que RC (1974 : 692) classe parmi les survivances. Nous adoptons également ce classement pour le tour haïtien. Mais un phénomène de convergence avec une ou des langues africaines n'est pas totalement à exclure.

C. [kózé] est la forme qui apparaît le plus souvent dans un proverbe que nous formulons littéralement : "Cette conversation demande une chaise (pour s'asseoir 15)". Deux témoins (7, not. 15) proposent une variante : [pawòl sa mādè èz], [būda mādè èy] "Le derrière réclame une chaise".

"Couvrir qqn de fleurs, jeter des fleurs à qqn" : [ó, mun k ap vóyé flè sé mun k ap fè bō bagay ; ó ètèl ap vóyé flè papa ! (s)a é mun k ap di bō ti pawòl..., not. 13] "Oh une personne qui jette des fleurs, c'est une personne qui fait une chose bien agréable ; oh un tel jette des fleurs l'ami ! Ça c'est qqn qui dit de bonnes petites paroles..." ; il est amusant de voir que s'est conservée en créole cette "locution métaphorique et figurée" qui en français a le sens "encenser, flatter, louer" (LGRLF).

D. Réun. (ALRé 101) "kòzmā, disku:r" (discours, flot de paroles, y compris le discours politique ; parfois dispute verbale). Dans ce créole, "è prèc ou près" désigne le "sermon du curé" et, pour un nombre non négligeable de témoins, un "discours politique et électoral". Guad. (LMPT) "kozé, démokozé, pawòl, kòzmā".

330 Blage (plaisanter)

A. "Plaisanter" : [blagé, fè blag, bay {blag, istwa, kómédi, kózmā, ódyās, fraz}] (< blaguer, faire blagues, bailler blague, ~histoires, ~comédie, ~causement, ~audience, ~phrase ; cf. fr. "faire des phrases", "diseur de phrases", in LGRLF).

Le "blagueur" : [djòlè/dyólè, blagè, frazè/fwazè, not. 9/ádyózè, not. 9/rāsè, not. 9/fasè carte 331, pt 6/pléziyis 19/mun ki istwa] (< gueule, blagueur, phraseur, enjôleur ?, ?, farceur, plaisir, histoire). (A noter le dérivé en [-is] et la conversion [istwa] ; au dérivé [ádyózè] correspond le verbe [ádyózé] (< enjôler ?).

B. La plaisanterie est une grande source de plaisir, elle fait rire (not. 1 et 2). Celui qui fait rire les autres a le plaisir en lui (not. 11). Quand qqn sait bien manier la plaisanterie, on ne peut résister tant on rit ... Quand une personne comme cela commence à te raconter des blagues, tu ne demandes pas au Bon Dieu de t'en aller (not. 15).

La forme [ba(y) ódyās 6, 13, 18, 20] (< bailler audience) mérite une attention particulière : opposant systématiquement ces activités narratives que sont "tiré kont" (proposer des énigmes) et "bay lodyans", Laroche (1978 : 21 et suiv.) caractérise l'audience de la façon suivante : c'est une activité diurne, relevant de la libre fantaisie des narrateurs et des auditeurs et strictement profane : elle n'est soumise à aucun interdit, rite ou condition. Sa fonction est strictement divertissante et l'on pourrait même dire qu'elle a moins pour but de proposer un enseignement ou même de donner une information que de permettre au narrateur de mettre en valeur ses talents d'"audiencier". L'audience, ajoute ensuite l'auteur, est davantage la traduction d'une réalité contemporaine, ce qui explique son contenu social et politique ainsi que son mode de développement linéaire. Il précise que le mot et la chose seraient d'origine récente puisque leur apparition remonterait à la période d'avant l'occupation américaine quand les présidents haïtiens recevaient "le dimanche au palais national les principaux fonctionnaires et employés publics et même les simples citoyens pour leur adresser la parole et répondre à leurs questions" (d'après Pompilus 1961).

L'examen comparatif des cartes 331 et 332 permet de constater que [ódyās] n'a pas pour tous les témoins une valeur stabilisée : le témoin du 5 donne à ce mot les deux

acceptions "plaisanterie" et "discours", alors que le témoin 12 ne l'utilise, semble-t-il, qu'avec la valeur "discours"

C. Réun. (ALRé 177) "blagé" (blaguer, plaisanter, exagérer en paroles). Sur la carte de l'ALRé, certaines des expressions attestées comportent toujours une dimension péjorative. On remarque au contraire (à une exception éventuelle près : not. 9 [rāsè] : "personne frivole" in Valdman *et al.* 1981), que les témoins de l'ALHa insistent plutôt sur le lien étroit qui existe entre le fait de plaisanter et le plaisir qu'on tire de cette activité.

Guad. (MB) "jwé" (plaisanter ; cf. l'énoncé haïtien [ān ay jwé ak yó 4] < jouer) ; (LMPT) "fè jé, bétizé".

331 Blag (plaisanterie)

A. Aux mots déjà livrés par la carte précédente, à savoir [blag, istwa, ódyās] s'ajoutent [pawòl 2, bō pawòl 15, plézātri 7, patwa 20] (< plaisanterie, patois). Le mot [patwa] a peut-être le sens "causette incluant la plaisanterie", si l'on en juge par le témoignage 20 (cf. notice) : "Nous racontons nos plaisanteries de toutes les façons possibles pour nous retirer les soucis de la tête ; ah bon tu dis : "viens que nous racontions des blagues, que nous racontions des plaisanteries" ; alors (le mot) "patwa", c'est sur la même base que (le mot) "blague" ; tu dis "un tel mon cher, viens t'asseoir ici que nous échangeons des plaisanteries" ; tu racontes ce qui t'arrive, je raconte ce qui m'arrive, c'est ça qu'on appelle "patwa" ".
On remarque l'emploi d'une particule [dé] (< des) dans certaines des expressions des témoins : [vin bō m dé blag vin m βaló ← u, not. 9] "Viens me raconter des plaisanteries, viens que je te parle" ; [u di : vin nu bay dé patwa, not. 20]. Un tel emploi est rare en haïtien.

B. Réun. (ALRé 177) "ēn blāg, ē zistwá:ʀ, ē zistwá:ʀ mātē:ʀ". Guad. (MB) "blag, jè, krak" (plaisanterie) ; (LMPT) "jé, blag".

332 Diskou (discours)

A. [disku/désku 17, ódyās 5, 12, mistīn 7/mitiŋ 8, èsplikasyō 11, péblikasyō 11, lèktū 2, pwópagān 20, mésay 15] (< meeting, explication, publication, lecture, propagande, message).

"Faire un discours" [fō ← ō diskū, fè diskū, bāy diskū 3, fè lèktū, prééé 1/ p'rééé 20]. Celui qui fait un discours, c'est "parler qu'il parle avec le peuple, 12" : on remarque la pluralisation de "peuple" dans [pèp yó 12].

B. Dans leurs commentaires, les témoins évoquent, soit le discours politique (notices 1, 8, 15, 20), soit le discours du parrain de mariage (not. 5), ou encore ceux que s'adressent, dans le salon, après la cérémonie religieuse, les parents des mariés, le parrain et la marraine, ainsi que les invités (not. 12).

C. Réun. (ALRé 101) "disku:ʀ, kòzmā" (entre autres, discours politique) ; "ēn própāgān" (discours politique ou électoral). Il est à signaler qu'en réun. "ēn prédikāsyō" offre les acceptions "prêche du prêtre", mais également pour certains témoins "discours politique ou électoral".

333 Bege (bégayer)

A. On remarque dans le domaine phonétique la désonorisation du [g], très circonscrite au plan régional, et le fait que les locuteurs utilisent tantôt des dissyllabes, tantôt des trisyllabes plus proches de l'étymon (Sud et Sud-Ouest) : [bégé/béké 3, 4, 5, palé bégé 6, bégélé 10/ bégéyé 16, 18, 19] (< bèguer, bégayer ; FEW I, 314).

Comparaison avec le monde animal : on dit "bégayer comme un bouc 10, 16, comme un mouton 10".

Le bègue [bèg 3, 5] met beaucoup de temps à parler (not. 6) ; quand il parle, il dit toujours deux mots en même temps, il ne peut pas dire un seul mot d'un seul coup (not. 19) ; quand il parle, on ne parvient pas à bien saisir ses paroles ; on a du mal à comprendre (not. 20).

B. Réun. (ALRé 101) "bégéyé, bégèy (pt 37)". Guad. (LMPT) "bégéyé".

334 Croyances au sujet du bégaiement

On peut bégayer de naissance (7) ; c'est le Bon Dieu qui vous fait naître comme cela, c'est le Bon Dieu qui te fait naître tout bègue : [Bōdyé k̄ nē v kōsa, Bōdyé t nē ũ tu bégé ā 13] (à noter le causatif synthétique [nē] (< naître) ; voir aussi "il est né tout bègue" : [m̄un nā fèt tu bégé, carte 333 not. 6]).

D'autres témoins s'emploient davantage à décrire les difficultés de parole du bègue : c'est qqn qui ne parle pas droit ; dès qu'il a qqch à dire, il prend un petit retard, il répète le mot deux fois (not. 4) ; il a la langue lourde (not. 15) ; sa parole met du temps à sortir (7), ne peut pas sortir vite (3).

Sur les causes du bégaiement, certains témoins hésitent ou sont catégoriques : je ne sais si c'est une maladie qui lui a fait ça (not. 4) ; ce ne sont ni le père ni la mère de l'enfant qui font qu'il serait... (not. 5).

Pour un des témoins (not. 17), le bégaiement, [bégé] ("dérivé impropre"), vient de la lnette. Un autre (not. 20) l'attribue au filet que certaines personnes ont sous la langue : cela lui enlève sa légèreté (en français aussi, on établit une relation entre la parole et le filet : "avoir le filet bien coupé" signifie "avoir la langue bien pendue"). Le même témoin dit qu'il ne faut jamais faire semblant de bégayer : cela devient une habitude qui "gâte le corps".

D'autres locuteurs signalent ce qu'il ne faut pas faire, sous peine de rendre ou de se rendre bègue et quelques causes du bégaiement :

- les jeunes filles (vierges ?) ne doivent pas donner le sein aux bébés (not. 16) ;
- il ne faut pas donner de [masòkò] (*Dioscorea bulbifera* L.) à manger aux enfants (not. 16) ;
- si une femme enceinte éprouve de la haine pour qqn, cela rendra son enfant bègue (not. 16) ;
- il ne faut pas tirer sur le sein quand on allaite (not. 17) ;
- quand qqn est en train de parler et qu'il se cogne, si tu te cognes de la même façon, tu bégayes (not. 10) ;

Remèdes : pour rendre sa fluidité d'élocution au bègue, le remède majeur est l'eau : "eau du mortier", "eau de trou d'arbre" ("n'importe quel arbre qui a des cavités"), "eau de pluie" pour le témoin 12. Le témoin 15 (not.) cite également l'eau du mortier, mais signale aussi l'usage de l'eau de lavage du riz. Cela coupe, dit-il, le

bégaiement. Il ajoute que l'eau de mortier donne parfois des résultats vraiment satisfaisants. Pour le témoin 17, on obtient une certaine amélioration si on donne à manger au bègue une banane entière trouvée sur la route : sans cesser de bégayer, il parle un peu mieux.

335 Bougonnen (bougonner, marmonner)

A. [bugõnẽ/bugónẽ, palé ābaea], budé, babyé, gwōdé, wunuunu, gōyẽ, blabla] (< bougonner, parler en bas du châte, boudier, babiller, gronder, gronder ?, blabla). Au sein de ces formes, on relève la présence d'un idéophone [wunuunu].

La grammaire des verbes est intéressante : on remarque en effet que deux d'entre eux [bugõnẽ, babyé] ont plusieurs constructions possibles ; ils sont susceptibles d'avoir un emploi intransitif ou transitif à un complément (cf. 10, 16, 20). Dans un cas, le verbe [babyé 16] admet un complément indirect.

On remarque une phrase à l'impératif où le complément d'objet n'est pas un pronom, mais une séquence nom + déterminant : [asé n̄wi tèt mwẽ, not. 16] < nuire ; litt. "Arrête de nuire à ma tête", "arrête de m'ennuyer".

[é vlé u pa vlé fè l, not. 20] "C'est que tu ne veux vraiment pas le faire" : cette forme offre un phénomène de clivage qui permet de mettre l'emphase sur le verbe "vouloir". L'auxiliaire clivé est précédé d'une forme tronquée de la copule [é] (< c'est).

B. Guad. (MB) "babiyé", (LMPT) "mongonné, bougonné, babyé".

336 Replike (répliquer, répondre à qqn)

A. Il n'est pas sûr que les nombreux verbes recueillis correspondent exactement au titre de la carte.

[éspliké ak (a) 1, 2, eksprimé āsām avè... 5, répliké (a) 4, 5+, 7, 16, 19]

(< expliquer, exprimer, répliquer) : dans la mesure où tous ces verbes ont des segments en commun, on peut se demander si ne jouent pas des phénomènes d'attraction paronymique.

[répõn 2, rān {répõs 9, 15, èsplikasyõ 11}, fè {répõs 17, régóris 15}] (< répondre, rendre réponse, rendre explication, faire réponse, faire le rigoriste ?).

[tāpété {avèk, a} 10, 14] < tempêter.

[radòté 1] < radoter.

[répété 6, 8] < répéter.

[plédé avè... 18] < plaider : on relève ici l'emploi du verbe plein (mais [plédé] est aussi un marqueur aspectuel ; voir comment. 328 B).

[tésté 18] < tester.

[ēvéstigé a... 16, éstigé ak... 17] < investiguer ?

[babyé avèk 10, babyólé 10] < babiller : comme on l'a vu *supra*, ce verbe a également la valeur proche "bougonner contre qqn" (comm. 335). A noter la présence du dérivé en [-ólé] qui n'est pas un néologisme créole : "babioler" est attesté en français (FEW I, 139, a : "hav. bavioler "conter des sornettes").

"Parler de façon désagréable à un adulte" : [palé rèd ak..., 3] (< parler raide). "cet enfant te répond mal" [tsimun nā répõn u lèd] < laid.

B. Les enfants qui répondent sont "mal élevés" (not. 1, 9), "impertinents" ([radi, not. 9] (< hardi), "détestables" (not. 13), "effrontés" ([fôté, not. 14).

"Tu ne dois pas répondre aux grandes personnes ; litt. tu n'es pas fait pour (être) dans le répondre aux adultes ; un adulte te parle, tu dois écouter, tu es un enfant ; on a battu cet enfant pour qu'il ne réponde plus" (notice 15).

Le témoin 5 énonce, semble-t-il, les règles qu'un enfant (bien élevé) doit suivre : ne pas dire de gros mots, ne pas bavarder, ne pas dire de "mots", ne pas répondre.

C. Réun. (ALRé 102) "li réplik, li réplik ěsólā". Guad. (LMPT) "répliké, réplikyé".

337 Lave, detripe, devige (injurier)

A. Cette carte offre un grand intérêt lexicographique : on y remarque la présence d'une série de verbes qui ont un rapport avec des opérations de nettoyage : [lavé 1, 4, 7+, 8, 10, 11+, 15, 16, 19+, savōnē 2, nétwayé 11, détiké 11, rēsé 11, fubi 19, tòdé 19] (< laver, savonner, nettoyer, détiquer (retirer les tiques ?), rincer, fourbir, tordre). Le français connaît l'expression figurée, familière et vieillie "savonner la tête de qqn" (engueuler), ainsi qu'à l'époque moderne, dans un emploi également figuré et familier, les expressions "lavage de tête", "recevoir un bon savon" (d'après LGRLF).

Il n'est pas certain que les témoins aient toujours distingué de façon précise le fait d'injurier qqn de la dispute (physique) qui survient souvent après l'injure.

[di mó/dzi mó, di mó sal, di mó di, di bétiz/dzi bétiz, di kèk kaka] (< dire des mots, dire des mots sales, dire des mots durs, dire des bêtises, dire quelques cacas). Cf. le français familier "avoir, échanger des mots avec qqn", *in* LGRLF.

[sal 17] < salir (cf. le français "salir injustement qqn, salir la réputation de qqn", *in* LGRLF).

[juré/juwé 13] < injurier : [ètèl lavé+ m āba jumā 1] (< jurement). [I pra] nā jumādéz 8] (dérivé de [jumā]).

[buré 2] (< bourrer ; vx. "frapper, donner des coups à qqn", *in* LGRLF) : cf. [burad, not. 12] (< bourrade).

[māké (ō mun) déga 6] < manquer d'égards.

[méprizé, not. 10] < mépriser.

[détripé] (< étriper) : on enregistre une donnée négative en 20 où le témoin assigne un autre sens à [détripé], en l'occurrence "se battre".

[dévidé] < ?

[désipé (ō mun) mèt atè 14] < ? : cf. le fr. figuré et familier "mettre qqn plus bas que terre" (LGRLF).

[fè ódyās] < audience : à noter la valeur péjorative de [ódyās], à comparer avec les données de la carte 330.

[kalé 19] < écaler : l'un des sens du mot est "battre".

[véksé] < vexer.

[désān {kāsō, kilòt}] < descendre le caleçon, descendre la culotte : on trouve dans LGRLF cette intéressante remarque : "les emplois métaphoriques et figurés de *descendre* entraînent souvent des connotations négatives".

[dévulgé] < divulguer ?

[rétiré gu sv ...] < retirer le goût : cf. le français "ôter le goût à qqn".

[gumē 9] (< gourmer ; "battre à coups de poing" (fin XVIème siècle), d'après LGRLF).

B. "Dispute" : [l pral nã jumãdèz, li pral nã lóbèy] (< auberge). "se disputer" : [si l ap juré tãku l ap juré la, sé ótã m di l pu yi pa gumè ; faéé yó faéé yó bay ku ; gumè ; lè bay lòt burad, not. 12] "S'il injurie comme il injurie là, je lui dis d'autant de ne pas se disputer ; fachés qu'ils sont, ils donnent des coups ; l'un donne des bourrades à l'autre".

Le témoin du point 15 (voir notice) semble dire que ce sont les femmes qui injurient le plus : "C'est la femme surtout qui injurie ; jusqu'à t'inonder ! Des insultes qu'elle n'aurait jamais dû te dire !]. Dans cette phrase créole apparaît un phénomène de copie qui entraîne une emphase sur "femme".

C. Réun. (ALRé 103) "ziré, juré, di:ʀ ju:ʀmã, di:ʀ gró mó, êsilté, détwàyé". Guad. (MB) "jiré" ; (LMPT) "jiré, voyé pawòl, voyé mépri, dézabiyé, trété".

338 Le parler créole. Dit-on "patwa" ?

A. Cette carte est un peu différente des cartes précédentes puisqu'à la question indirecte visant à obtenir toutes les façons de désigner la langue vernaculaire, on a ajouté une deuxième question, cette fois métalinguistique. Il s'agissait de traquer un archaïsme éventuel. On ne peut pas tirer de conclusion définitive des données : le mot [patwa] (< patois) n'a pas une valeur stabilisée.

Les témoins 2 et 8 disent le connaître. Le premier n'en précise pas le sens, mais établit une relation explicite entre [patwa] et [lãg pa nu] (< langue part nous) "notre langue". Le second fait état, à propos du mot, d'une étymologie populaire : "Quand tu n'es pas dans ta région, tu n'es pas dans ton [patwa] ; donc tu n'es pas dans ton pâturage".

Le témoin 16 assigne à [patwa] la valeur "dialecte" ; et il précise : "Les gens du Cap-Haïtien disent "pendre" les vêtements ; chaque région a son dialecte" : la paire [kwóké/pãn] est un des marqueurs socio-linguistiques parvenus à la conscience sociale en Haïti ; c'est un "stéréotype" linguistique au sens que Labov (1976 : 419) donne à ce mot.

Les témoins 19 et 20 donnent d'autres sens encore. Dans la notice 19, le mot cumule les valeurs "propos inexact, incorrect, devinette, propos mensonger" ; le tour [ètèl tuju ap nã patwa] "Un tel est toujours en train d'être dans le [patwa]" montre qu'il peut être utilisé en fonction prédicative. Au point 20 (cf. carte 331, not. 20 et comm. 331 A), parfois dans le tour [vyé patwa], le mot a la valeur "causette".

Données négatives (2, 6, 7, 10, 11, 15) : dans ces localités, l'enquêteur n'a posé que la deuxième partie de la question, oubliant de susciter les formes qui désignent habituellement l'idiome populaire.

"Créole" : on obtient deux séries de formes :

- [kréyòl/kréyòl/kréòl 1, 4, 9, 13, 17] : on remarque des formes à hiatus (succession de deux voyelles) et d'autres formes pour lesquelles une semi-voyelle permet d'éviter cette configuration. Deux témoins (9, 13) présentent néanmoins un phénomène de variation inhérente.

[lãg/lãg {mãmã nu, papa nu, mãmã m ak papa m, pa nu}] "langue de notre mère, de notre père, de ma mère et de mon père, part à nous".

B. Sociolinguistique. Certains témoignages sont éclairants, ainsi celui du point 5 (notice) : "Tu dis "cette personne est enceinte" ou bien *en créole* tu dis "une telle est grosse"" (on ne sait si le témoin oppose le créole au français, ou bien encore le

créole rural au créole urbain : toujours est-il qu'il semble dire que [gwòs] (< grosse) est plus authentiquement créole).

Le témoin 13 commence par donner à l'expression [gwòs kréyòl] une connotation péjorative (on dit cela quand on prononce des grossièretés). (Sur la carte 339, le témoin 12 utilise avec la même valeur la lexie [kréyòl rèk]). Puis il oppose le "petit créole fin" au "gros créole" en mettant en évidence l'absence ou la présence du trait de nasalisation comme marqueur sociolinguistique : "Si qqn veut parler "un petit créole fin", si il va dire le [pyé bānān] (= bananier), il ne dit plus le [pyé bānān], il dit le [pyé banan] ; alors quand il dit le [pyé banan], d'une certaine manière il rend son créole un peu plus fin ; mais s'il parle "gos créole", il dit [pyé bānān]".

C. Réun. (ALRé 104) "krèòl, pàtwá, pàtwá krèòl, lāṅ krèòl, lāgaj krèòl, etc." (le parler créole) ; "ē gró krèòl, etc." (créole grossier). Guad. (MB) "kréol, kréyol" ; (LMPT) "kréyòl, lang kréyòl" (créole) ; "kréyòl" (créolophone).

339 Parler de manière grossière, vulgaire

A. [palé {rèd, du:^r, vèbal, vòsal, tākū bèt, mó sal, twò diférā, gwòs pawòl}] (< parler raide, dur, verbal, vocal ?, comme une bête, des mots sales, trop différent, grosses paroles).

[dzi {mó sal, twòp mó, bétiz}] (< dire des mots sales, dire trop de "mots", dire des bêtises).

Vocabulaire associé :

[bue sal] < bouche sale, "avoir la bouche sale".

[vilgè] < vulgaire : [l ap vilgè mwē] "il me parle de manière vulgaire" : on observe un transfert de classe (adjectif > verbe transitif).

Les personnes qui parlent ainsi sont qualifiées de [déréglé, dévègōdé, mun ki fini, not. 6] (< déréglé, dévergondé, fini), [mun {malélvé, ést^rigè, not. 15}] (< mal élevé, intrigueur ?), [mun sã édúkasyō, 1] (< sans éducation), [mun {éferyè, ódéciyè}]

< inférieur, ?), [mun ki jumādèz, 8] (< jurement), [sóvaj] (< sauvage).

"De telles personnes parlent comme des bêtes, des "animaux à quatre pieds", 10" ;

"bêtes renommées, renommées de bêtes ; comme un chien courant derrière un porc ; tu es en train de parler avec lui là et il n'a pas de sang-froid pour te parler ; il parle avec toi comme deux animaux qui se battent, not. 10".

Le conseil donné en pareil cas est de "reprendre son sang-froid" : [mē pózé sã u nō !, not. 15].

B. Réun. (ALRé 105) "li kòz ā bèt" (un langage bizarre, maladroit).

340 Pale anbòde, pale anchèlbè (parler de façon élégante)

Comme toujours, lorsqu'il s'agit de commenter la parole, les témoins ont été prolixes. Le verbe [palé] peut prendre une grande variété de compléments : [palé {èèlbè/ā èèlbè 15+, ā bōdè/bwòdè 7, ā bòzò, jesu 20/jéswi 6, pwēti 9, byē, byē pwòp, pwòp, bèl, dósil, grasyèz, swa 19, du 19, su lāṅ 19, tré klè, jã pu palé] (< en brodé, en ?, "je suis", pointu, bien, bien propre, bel, docile, gracieux, soie, doux, sur la langue, très claire, genre pour parler).

Quelques témoins (6, 20) font allusion au français et à son glide arrondi [w] qu'on entend dans "je suis". [palé {pwēti 9, pwētsi 17}] et le dérivé [pwēntɛz 19] évoquent sans doute la faculté de prononcer de tels sons arrondis.

Beaucoup de témoins associent la sagesse à l'élégance de la parole. Certains, comme le témoin 11, insistent sur la posture articulatoire : "Il serre la bouche, il fait des mines, il fait des gestes avec son corps" (cf. carte). Parler le "petit créole fin" c'est parler avec élégance (pt 13).

341 Pe (se taire)

A. [pé, pé buɛ, silās, ā silās, fè silās, kloz, pa palé, pa paɪ ākò] (< paix, paix à ta bouche, silence, faire silence, "close" (anglais), pas parler, pas parler encore.

L'interjection "Paix !" (Vx) s'employait autrefois en français pour réclamer le calme, le silence (LGRLF).

En créole le verbe [pé] admet deux constructions (V, V + N) : [pé, pé buɛ]. Comparer avec le français où coexistent le verbe intransitif "se taire", et les locutions populaires "taire sa gueule, taire son bec, taire sa langue".

"Tais-toi !" : [sipān (palé) !, asé palé !, pa fè bri !, sispān fè bri !, pé buɛ u !].

B. Guad. (MB) "pè bouch a ou", "pé la !" ; "pé" (LMPT). En mauricien ancien (1888), le mot "pe" est attesté avec le sens "garder le silence" (d'après BH).

342 Jouman (injure)

A. [jumā] < jurement. Cf. le comm. 337 où le mot apparaît, ainsi qu'un dérivé [jumādèz].

[juré] < jurer. Conversion.

[mépriz/mēpriz, mó saɪ, vyé mó saɪ, bétiz, mēnē kasé] (< mépris, mot sale, vieux mot sale, bêtise, ?).

"Recevoir des injures" : [prā {māgdéga, māktāsyō, jumā, prizō, mēpriz, mó nā mē étèl, vitim/viktim, désépsyō, wōtèz, malónétté, cay] (< prendre manque d'égards, manque d'attention, jurement, prison, mépris, mots dans les mains d'untel, victime, déception, honte, malhonnêteté, charge). Il est possible que certaines de ces expressions signifient plus exactement "se faire injurier à la place de qqn".

B. Réun. (ALRé 101) "ē bō:ʳdé d ju:ʳmā". Guad. (LMPT) "jiré" (injure) ; (MB) ?.

C. L'injure est dépréciée comme en témoignent les expressions suivantes : [mépriz pa jām bèl, not. 3 ; jumā pa kōn bèl 17 et 18 ; jumā pa jām bèl 8] "L'injure n'a pas l'habitude d'être belle, l'injure n'est jamais belle".

343 Odyans (histoire, plaisanterie)

A. Cette carte apparaît un peu comme un doublet de la carte 330 (cf. comm. 330 B) dans la mesure où les témoins ne se sont pas contentés de donner le nom recherché, mais l'ont inséré au sein d'une séquence verbale.

On relève les locutions verbales suivantes :

-[bay {blag/ti blag, fwaz istwa/fraz, ódyãs/ódjãs, ti ódyãs, plézãtri, disku, tórya, sèvó, kómédi, plézi}] (< blague, phrase histoire, phrase, petite phrase, audience, petite audience, plaisanterie, discours, ?, cerveau, comédie, plaisir) ;

- [fō ← ò ti fraz, fè disku] (< faire une petite phrase, faire un discours).

Faine (éd. 1974 : 47) offre, entre autres, pour le mot donné en entrée l'acception "conversation gaie et animée". L'audience est, dit-il, une réunion d'amis où se débitent des histoires cocasses, des anecdotes humoristiques, des rumeurs de toutes sortes. L'audiencier ou conteur "*tient la corne*" pendant très longtemps

B. Quelques témoins ont mentionné le nominal dérivé [ódyãsè 7, 8, 17, 19] "audienceur".

C. Le témoin 9 introduit une distinction entre deux sortes d'"audience" : [gwó ódyãs juré] "grande dispute verbale" (dans ce cas on peut utiliser la variante [lódyãs]) et [gwó ódyãs xi disku xi blag] (grande audience qui consiste à raconter des histoires, des blagues). Dans ce second cas, on peut, dit-il, parler de [ti ódyãs].

La valeur du mot [ódyãs] n'est pas stable : ainsi le témoin 4 évoque-t-il plutôt un débat populaire réunissant un très grand nombre de personnes (cf. notice).

D. Ethnographie : cf. comm. 330 B sur cette "activité narrative diurne".

E. Comparaison entre créoles : ni le réun., ni le quad. (MB, LMPT) n'offrent un tel terme, ce qui tend à confirmer l'hypothèse de Pompilus, cité par Laroche (1978 : 21) et suiv..

344 Jagon (javanais, langage secret)

A. [jagō, bólit 4, 5, 6] (< jargon) ; l'étymologie de [bólit] est obscure. Il est possible que [bólit] désigne un "javanais" particulier. Il aurait été intéressant de poursuivre l'enquête car les maigres informations recueillies tendent à indiquer qu'il existe plusieurs javanais en Haïti (comparer en ce sens les témoignages des notices 3 et 20) : la morphologie du créole est altérée dans la premier cas par substitution de consonne, dans le second par adjonction de deux syllabes. Faine (éd. 1974 : 264) dans la notice qu'il consacre à l'entrée "jargon" ("langage très usité chez les enfants") mentionne la possibilité d'ajouter "à chaque syllabe d'un mot créole, en guise de désinence paragogique, les syllabes *ga, gue, gui, go, gan, guin, gau*, etc. ; par ex. : *Coté ous pren toutt lagent ça la ? : coguo tegue ougou prenguen tougoutt laga genguent çaga laga*". Le témoignage du témoin 15 (cf. notice) fait état d'une telle possibilité.

Tant de variété n'a rien qui doive surprendre : Plénat (1991 : 7) note que "là où des enquêtes ont été menées, on est frappé de la multiplicité des javanais dans une même aire géographique ou linguistique".

B. Vocabulaire associé : [palé {jagō, palé bólit 4, 5, 6, bégé 9, yèyè 14}] "parler en javanais".

C. Les usagers de javanais sont les enfants (not. 13) et les jeunes gens amoureux qui souhaitent se donner des rendez-vous à l'insu de leurs parents (notice 2).

D. Le quad. (LMPT) offre "jagon" avec un sens distinct : "baragouin, babil (des enfants)". Il est possible que les mots quad. "jagon" et "langaj" réfèrent au javanais, les exemples fournis par LMPT étant en effet les suivants : "timoun ka palé langaj" (les enfants ont leur jargon) et "timoun ka palé lang/langaj" (les petits ont un langage incompréhensible).

345 Gen lang long (être mauvaise langue)

Pour des raisons d'homogénéité, on a regroupé dans ce commentaire des données appartenant aux cartes 345 et 346.

A. "Être mauvaise langue" : [gẽ {djòl paladò, lãg, lãg lōg/lãŋ lōg, lãŋ sal, méas, gã lãŋ alèlè/~buε alèlè, lãŋ a vlipè}] (< gagner gueule, ~langue, ~langue longue, ~langue sale, ~langue à vipère). Certaines étymologies restent inconnues.

B. L'enquêteur a souvent obtenu des noms (les équivalents créoles de "un médisant"). Parmi ceux-ci, on note, à côté de dérivés qui sont des survivances, un certain nombre de dérivés spécifiquement créoles :

- [grã kózèʳ, grã palè (346), djòlè, fèzè/fèzè dé kōt, tripótè] < grand causeur, grand parleur, gueuleur, faiseur de contes, tripoteur ("personne qui se livre à des tripotages").
- [lãdjèz/lãdyèz/lãgèz, tripótèz, judaèz] : langueuse, tripoteuse, Judas
- [rayizã, malpalã, mɛ̀dizã (carte 346)] < haïr, mal parlant (RC 1974 : 800 ; renvoi au FEW VII, 612 a : "malparlant, mauparlant"), médisant.
- [tripótay/tripótaj] < tripotage (attesté en 1482 avec le sens "manèges, intrigues", repris au XIXe siècle, d'après LGRLF).
- [tripótyé] : tripotier ("qui se livre à de petits trafics", LGRLF).
- [paladyòl].

Certains de ces dérivés sont à coup sûr des créations néologiques créoles : c'est le cas de [judaèz], [rayizã], et [paladyòl]. Pour d'autres formes, la comparaison entre créoles (cf. *infra*, comment. C), en mettant en évidence les concordances lexicales, permet d'établir qu'il s'agit de survivances. D'éventuelles convergences ou emprunts d'un créole à l'autre paraissent bien improbables.

Quelques dérivés en [tripot-] posent un problème (survivance ou néologisme ?) : l'étymon est "tripot" : FEW XVII, 367 (cf. comm. 583, 1378). On note qu'aucun des termes ne se retrouve dans d'autres créoles (OI ou ZAC).

Les composés sont plus rares : [lãg-lōŋ (et var...), lãŋ-blabla, fèrédéfè, ralé-mèñè-vini, buε εó (346)] (< langue longue, langue blabla, faire et défaire, hâler-mener-venir, bouche chaude).

Quelques mots simples sont attestés pour référer à la personne qui aime calomnier et médire : [juda] (< Judas ; signifie également "hypocrite"), [bagatèl] (< bagatelle), [lɛ̀tó] (< linteau ?), [tripòt]. Ce dernier mot pose un problème particulier : il est tentant de le considérer comme une ellipse de [mun tripòt].

C. La personne médisante fourre sa bouche dans ce qui ne la regarde pas (not. 5) ; sa bouche est chaude ; sa langue est trop pour elle ; elle parle sans avoir vu (carte 11) ; c'est une hypocrite ; elle a une langue de vipère ; parce qu'elle ne doit pas se mêler de ce qui ne la regarde pas (not. 13) ; untel, toi je te connais ! tu es un type qui a de la langue ! ta langue te traîne après elle ! elle te mène loin ! ta langue ne reste pas à

terre car elle ne t'appartient pas (not. 15) ; ta langue est plus longue que ta bouche (not. 16)

D. Réun. (ALRé 172) : entre autres : "ē lōŋ vipèːʳ, œ lōŋ lé lōŋ, ē fézèːʳ d kōt, ē lōgèz" (une mauvaise langue) ; "malpaːʳlé" (médire). "Guad. (LMPT) "malpalé, palé mal, ciré charité, bay on koutlang" (médire) ; "malpalan" (médisant), "malpalan, langèz, landyèz" (médisante).

E. Voir également cartes et comm. 346, 575, 577, 1378.

346 Sispann fè "tripotay" (~ "tripotaj", ~ "tripòt") (comméragé)

A. "Faire des comméragés" : les locutions s'organisent en quatre séries de formes :
- [fè radjaka, ~ juda, ~ tripótay, ~ tripòt] < faire ?, faire le Judas, faire tripotages ;
- [mété nā blóbló, ~ nā tripótay] < mettre dans ?, mettre dans tripotages ;
- [tripòt 16, t(r)ipótay 14] < tripot, tripotage (cf. comm. 345, 577). Malgré les apparences, il s'agit ici d'emplois prédicatifs.

- [buyi zē] < bouillir (des) haims ("hameçon", d'après Faine 1974)

Les témoins ont fourni, à l'occasion de cette question, des séries verbales (voir points 2, 4, 10) : [póté alé póté vini 3] "emporter rapporter", [pʷã isi póté ʷ lòdbò] "prendre ici le porter là-bas".

B. D'une personne qui se livre au comméragé, on dit qu'elle a "la poitrine qui glisse sur le lit", "la poitrine ouverte" (pt 7).

C. Guad. (LMPT) "kankan, pawòl" (comméragé) ; "fè pawòl, fè kankan, langé, fè ti bòl rantré é sòti" (faire des comméragés).

SANTE ET MALADIES

347 Li vanyan, li gaya (être bien portant)

A. [sāté/ā sāté/gē lasāté, gaya, vāyā, vāyā gasō, pisā, āfòm, byē pòʳlā, āgām/ēgām/gām, vivā, kò dyòm, égal] (< (en) santé, gaillard, vaillant, puissant, en forme, bien portant, ingambe, vivant, corps ?, égal).

Aux points 3 et 5, les témoins disent n'utiliser le mot [gaya] que pour signifier "il est à nouveau bien portant (après une maladie)".

B. Proverbe : [maladi gaté vāyā, 15, 20] "La maladie gâte la vaillance".

C. Réun. (ALRé 106) "li lé gáyáːʳ, li lé vāyā, li lé ā bōn sāté, li lé byē pòʳtā, li lé ā sāté" (il est bien portant). Guad. (MB) "gaya" (homme en pleine forme), "vayan" (fort, gros, robuste, en bonne santé). (LMPT) "gaya", "vayan".

348 Ou fè yon ti gwosi (tu as un peu grossi)

A. Les expressions suivantes ne correspondent pas étroitement au titre : [gwósi] < grossir ; [réfè] < refait ; [rãmasé ò gram] < ramasser un gramme ; [ãfòm] < en forme ; [gaya] < gaillard.

La maigreur n'est pas considérée comme un signe de bonne santé en Haïti, ce qui explique peut-être que certains témoins aient fourni, par association, des lexèmes tels que [réfè] "se remettre, être rétabli, être guéri", ou même [gaya] "plein de vie, vigoureux", au lieu de la réponse attendue.

Sont à leur place sur cette carte les locutions verbales suivantes : [fè {ò bõ lè, prógrè, ò ti gwósi, bõ myé, ò bèl dérapmã}] (< faire une bonne heure, ~progrès, ~un petit grossi, ~bon mieux, ~bel dérapement) ; (< cf. en français standard "faire de la fièvre, faire une dépression"...).

Souvent, les témoins ont privilégié des constructions comprenant des marqueurs d'inchoation : [kómãsé] et [prã] (se mettre à, commencer à), ou encore le marqueur [vin] qui marque un changement d'état :

- [prã {kò 6, 20, gwósè}] < prendre corps, ~ grosseur ;
- [kómãsé {prã gwósè, gwósi, maré bèl ti gwósè^r}] < commencer à prendre de la grosseur, commencer à grossir, commencer à amarrer belle petite grosseur.
- [vin {gwó, gra, ãfòm, débyè, grósi, mar ò gwósè, fè ^wò gwósi, réprãn kò li 1, prã ò grès}] < devenir gros, ~gras, ~en forme, ~de bien, ~grossi, ~amarrer une grosseur, ~faire un petit grossi, ~reprendre son corps, ~prendre une graisse.

B. Réun. (ALRé 107) "li là róprã sò kò^r, lu là byè rãfé, li là vni gró, li là grósi".

Guad. (MB) "profité" ; (LMPT) "gwosi, vin gwo, pran grès".

349 Li "megri", li "kase" (maigrir)

A. Comme sur la carte précédente, les témoins ont massivement répondu à l'aide de constructions incluant le marqueur aspectuel [vin]. Le lexique est de toute évidence d'origine française :

[déeté] < déjeté ;

[kasé] < casser ;

[èè] < sec ;

[ratrésì] < retréci ;

[piti, pitsi] < petit ;

[fini, défini] < fini : l'une des variantes présente un [dé-] prosthétique qui est à distinguer du préfixe créole de même forme : cf. [èuké ; déèuké] (enraciner ; essoucher, déraciner).

[mégri, démégri] < maigrir : même situation que pour le couple précédent ;

[bésé] < baisser ;

[mèg] < maigre ;

[zó] < (des) os ;

[pyèg] : étymologie obscure.

B. Réun. (ALRé 108) "li là mégri, li là vni sèk, li là désésé, lu là sèèé" (maigrir) ; "sò figi: ^r lé râlè, ~là dsãdí" (il a les traits tirés). Guad. (MB) "mèg" ; (LMPT) ?

350 Figi I ba yon rale (il a les traits tirés)

A. On retrouve sur cette carte 350 un certain nombre de lexèmes déjà présents sur la carte précédente. Nous nous en tiendrons ici aux seuls lexèmes qui ne figurent pas dans les deux cartes.

[redzi] < raidi ;

[ralé] < haler ;

[fēnē] < fanné ;

[fayi] < faillir ("Vx. Etre au bout, au terme", in LGRLF). Cf. aussi carte 351, pt 19 ;

[fayi u fayi] "tu es vraiment failli".

[blēm/blēm] < blême ;

[pati] < parti ;

[alé] < aller ;

[désosé] < déchaussé ;

[plat] < plat.

B. Réun. (ALRé 108) "sō figi: l é râl é, ~ là dsādi, ~lé r èd". Guad. ?

351 Li malad (il est malade)

A. [malad] est le terme d'emploi général. Il peut être suivi d'une expansion : [li malad nā kadav li 7, li malad dā sāt é l 10] : litt. "il est malade dans son corps, il est malade dans sa santé".

[pa gaya, pa byē, pa kò dyòm, pa nā éta nòm al] < pas gaillard, pas bien, pas corps ?, pas dans état normal.

[kò m lagé, kò l pa bō] "mon corps est largué, son corps est pas bien" ; [kò kraz, kò krazé] "corps las, épuisé, lourd" : comparer avec l'expression réunionnaise ci-dessous. Il est à noter que [kò] et, dans une moindre mesure [kadav], sont utilisés dans les constructions "réfléchies".

B. Lexique associé : "maladie" : [maladi, kèk mó] < quelques maux ; "il se relève de maladie" : [i sòt l évé āba maladi l] ; "j'ai contracté cette maladie" : [m pas é āba ma:di sa 12] ; "gravement malade" : [malad grav 17] ; "la maladie l'a fait rechuter" : [maladi a récité l 10].

C. Rhétorique : il existe en créole un type d'abstraction, qui produit un effet de soulignement (de "précaution"). Ainsi trouve-t-on un fréquent emploi de [maladi a] litt. "la maladie en question", en lieu et place de [malad la] "le malade en question" : [ānatādā, ā nu fō ← ō ti té pu maladi a] "en attendant, faisons une petite tisane pour le malade" (carte 2132, not. 20) ;

[èské l té wè maladi a ?] "a-t-il vu le malade ?" (cf. Q. 2134, pt 14) ;

[m gē maladi tu] "j'ai aussi un malade (dans mes relations)" (cf. carte 1977, pt 15).

Euphémisme créole ? Avec cet artifice rhétorique qui atténue comme pour détourner l'attention, on a affaire à une image littéraire orale : il y a introduction d'un deuxième sens, non plus littéral mais analogique, symbolique, une manière de litote : on reste bien en deçà de la substance à exprimer (le malade), on dit moins (la maladie) pour faire entendre plus...

Le phénomène inverse ([malad] employé pour [maladi]) s'observe également :

[malad la bulvèsè mun nā] "la maladie agite cette personne" (carte 366, pt 7) ;
[malad la buvèsè l] (carte 366, pt 12).

D. Réun. (ALRé 108) "(mō kò:ʳ) lé pa bō". Guad. (LMPT) "malad".

352 Pye m ap fè m mal (j'ai mal au pied)

A. [tèt mwē ap fè m mal 6] "j'ai mal à la tête" ; [l ap fè ɔ mal āpil] "elle te fait très mal" ; [pyé m k ap fè m mal 15] "mon pied qui me fait mal" ; [tut kò k ap fè u mal 11] "tout le corps qui te fait mal".

On peut utiliser l'expression pour rendre compte de la souffrance psychologique : [kè u fè u mal pu li, not. 13] litt. "ton cœur te fait mal pour lui". L'étymon est "faire mal".

[i bò ɛ w lasufrās 1] "il te donne de la souffrance".

[tèt u fò ɛ u mal sé saridō pu bwè] "tu as mal à la tête, c'est saridon que tu dois boire" (saridon : nom d'un médicament destiné à combattre le mal de tête et très commun en Haïti).

B. Réun. (ALRé 109) "mō tèt i fè māl". Guad. "vant an mwèn ka fè an mal" (j'ai mal au ventre). En guad. (LMPT), "fè mal" signifie "pratiquer la magie noire".

353 L ap souffri (il souffre, il a mal)

A. [sufri, sufwi] < souffrir.

[mun ap sufwi ak dulè 4] "la personne souffre de douleur".

[i nā sufrās 13] < dans la souffrance.

"Il souffre moins" [li gō ɛ ò ti kalmé, not. 9 ; li jwēn ti sólisyō, li jwēn ò ti géri, ò ti trètmā, not. 13, m kòmāsè gō ɛ ò ti myé, carte 348 not. 15, i vin prā myé, li fin prā bō myé, carte 347 pt 11].

B. Données associées : "il se plaint" [l ap plēn 7, 12].

C. Réun. (ALRé 108) "mō kò:ʳ lé ā dulè:ʳ ou ~ dulè:ʳ, mō kò:ʳ i fè mal, mō kò:ʳ lé ā sufrās, mwē lé māl sufrā, mi suf" (je souffre) ; (ALRé 110) "li lé kalmé, li là truv ē ti myé, li l sulājé" (il souffre moins). Guad. (MB) "soufè" ; (LMPT) "soufè, vwè mizè, manjé mizè, pran fè".

354 Lafyèv (fièvre)

A. Au plan phonétique, on note la présence de formes à prosthèse et de formes dépourvues de cet élément : [lafyèv/fyèv] < la fièvre. Dans les deux cas de figure, la consonne finale est sujette à variation : [-v/-b]. Chez cinq témoins est manifestée la variation inhérente (1, 4, 6, 8, 9, 11). Partout est constatée la simplification du groupe consonantique final de l'étymon.

B. Quelques maladies s'accompagnant de fièvres sont évoquées : [fyèv/lafyèv jòn 6] "fièvre jaune", [lafyèv fiksyō/lafyèv frisō 8, lafyèb frisō 11] "malaria, paludisme". Lexique : "tu as une forte fièvre" [lafyèb la fò su wu pt 1] ; "tu as la fièvre" [u gē lafyèv 3].

C. Réun. (ALRé 110) "li là gǎy ou gěy là fyèv, li nà là fyèv, li nà ǎ kò:ʳ d fyèv". Guad. (MB, LMPT) "lafyèv".

355 Gen tranbleman, tranble (frissonner)

A. [trāblé] < trembler

[gē trāblémā/trāblédmā] < gagner tremblement

[gē ò latrāblad 19, gē kò-trāblad 16, trāblad 14] < tremblade. RC (1974 : 878) signale l'existence du mot en réun. (= tremblement) et note à son propos que le "FEW mentionne seulement "nfr. tremblade "tremblement" (seit. Lar. 1904)" (XIII, 2, 242, a)". Il ajoute : "On ne peut cependant supposer qu'il s'agisse d'un néologisme créole car on ne retrouve pas ailleurs ce suffixe". En haïtien, ce suffixe se retrouve dans d'autres mots (cf. [sizōnad] (carte 900), [guyad] (carte 1258)).

B. Donnée associée : "malaria" [lafyèv frisō, lafyèv frèt, lafyèv trāblé 7].

C. Réun. (ALRé 110) "li là gē frisō, li là gǎy là trāblad, li là gǎy frisō" (frissons dus à la fièvre). Guad. (MB) "ni tranblad" (trembler) ; (LMPT) "latranblad" (tremblement).

356 Mouri de feblès (chanceler)

A. [gē féblès, gō ← ò féblès] < gagner (une) faiblesse ;

[li fébli] < faiblir, s'affaiblir : la comparaison avec le réun. et le guad. donne à penser que l'étymon est "s'affaiblir" et que le mot haïtien procède d'une aphérèse.

[vin fèb] < devenir faible ;

[muri aké/ak/a féblès, muri ā féblès 14, 15, muri dǎ féblès 12] < mourir de faiblesse.

[li gē ò jijirit ki prā → ni 15] : le mot [jijirit] ne figure dans aucun des ouvrages consultés. [jijiri] a le sens "sésame".

B. Réun. (ALRé 111) "sō jām lé fèb, lé ā féblès, lé jām i afébli, là jām i tròk". Ce verbe "troké" est, d'après la notice de l'ALRé, "sans doute issu par réduction syllabique de verbe comme "trivoquer", "travoquer" bien attestés dans les parlers de l'Ouest de la France avec le sens de "aller en travers..." (c.f. FEW XIV-625a)". Il est curieux de constater qu'on n'en retrouve pas la trace dans la zone caraïbe.

Guad. (LMPT) "fébli" (s'affaiblir), "trapé féblès" (tomber de faiblesse).

357 Nen senyen (saignement de nez)

A. [nē sēyē] < nez saigner ;

[nē kulé 8, nē kulé 10] < nez couler.

"Il a un saignement de nez" : [li gē né sēyē "] ; "le nez saigne" : [nē ā ap sēyē 1] ;

"cette personne saigne du nez" : [mun nā ap sēyē nē, 2] ; "le sang sort de son nez" :

[sā ap sôt nā nē → n 9] ; "le nez rend du sang" : [nē ā ap kulé sā, l ap rān sā 11].

"Il fait une hémorragie" [l ap móraji 14].

D'une personne sujette aux saignements de nez, on dit : [li gē nē, li malad nā nē] litt.

"il a le nez, il est malade du nez".

B. On peut être en parfaite santé et avoir le nez qui saigne (pt 1). Causes possibles : un "étourdissement" qui vous fait rendre du sang (par le nez) (9) ; avoir de la tension [sã-wó 16] peut produire le même effet. On peut aussi s'être cassé le nez : [li pété klé nē 1, 19].

B. Réun. (ALRé 111) "ē sēymā n né, ē débò:ʳdmā n sã pá:ʳ le né". Quad. (MB) "sényé" ; (LMPT) "sengné" (saigner).

358 Yon "dekonpozisyon" (syncope)

A. [dékōpózisyō] < décomposition

[ēdispózisyō/dispózisyō] < indisposition

[émósyō] < émotion

[tudismā 2] < étourdissement : on note une aphérèse.

[sézismā 20] < saisissement : se reporter au comm. 430 où le mot offre l'acception "émotion forte".

"S'évanouir" : [fè ēdispózisyō 5, 9], [fè ēdispózé 9], [fè (yō) dispózisyō 6, 9], [ēdispóz 12], [dékōpózé 13].

"Je viens de faire un évanouissement là ; j'ai un "mauvais air" qui m'est arrivé" (notice 9).

B. La recherche de l'équivalent créole du verbe "s'évanouir" suscite différentes gloses : le témoin du point 9 donne les formes selon lui créole et française : [ēdispózé] est considéré comme un mot français, alors que [fè ēdispózé] est glosé comme créole. Le témoin 12 use du verbe [ēdispóz], sans toutefois l'attribuer au français. Quant au témoin 13 (cf. notice), il précise que le mot recherché est [dékōpózé] et que [ēdispózé] s'emploie à propos de qqn qui est bel et bien mort : [i muri nèt].

C. Réun. (ALRé 112) "li là gēy sézismā, lu là gēy sēkòp, li lé sézi" (il a été pris d'une syncope) ; "li là gāy zétu:ʳdismā, li là gāy tu:ʳdismā" (il s'est évanoui). Quad. ?

359 Li "dekonpoze", l "endispoze" (s'évanouir)

A. [l ēdispózé, l ēdispóz] < (être) indisposé ; [l ēdispózisyō] < indisposition ;

[fè ēdispózisyō, fè ēdispózé, fō ← ō dispózisyō, tōbé dispózisyō] < faire (une) indisposition ; tomber (en) indisposition ;

[l dékōpózé] < (être) décomposé ;

[tōbé féblès] < tomber (de) faiblesse ;

[bat a ō féblès] < (se) battre avec une faiblesse ;

[tudi] < étourdi.

B. Réun. (ALRé 112) "li là pè:ʳd kónésās, li là gē tu:ʳdismā" (il s'est évanoui) ; "li gēy féblès, li tōm féblès, li lé ā féblès" (il a une faiblesse). Quad. (LMPT) "tonbé mal, tonbé léta, trapé léta" (s'évanouir).

360 Vonmi, rejte (vomir)

A. [vómi/võmi/v^rómi] < vomir ; [réjété/réjété/récté/réjété, récté mājé] < rejeter (du manger) ; [vè^rsé/rāvèse/^rāvèsé] < verser, renverser ; [rān] < rendre.

[sivóké] < survoquer, suffoquer ? : nous n'avons pas retrouvé l'étymon, mais on relève une forme très voisine dans l'ALRé (carte 111, pt 36), en l'occurrence "su:^rvóké" (vomir ; ce verbe s'emploie parfois aussi pour une rivière qui déborde), ce qui ne laisse aucun doute sur l'origine dialectale française de ce mot.

"Vomissement" [vómismā, vèsmā, réjétmā/réjétmā] (< vomissement, versement). "Versement" est attesté dans LGRLF avec le sens de "quantité d'une substance à verser" ; il est glossé comme "technique". "Rejetement" n'est pas attesté dans les dictionnaires consultés. Ces deux derniers vocables sont probablement à considérer comme des néologismes créoles (par changement morpho-sémantique). Le suffixe nominalisant [-mā] est relativement productif en créole haïtien.

B. Réun. (ALRé 111) "vómi:^r, gāy vómismā, rān sō fyèl, su:^rvóké" (vomir). Guad. (MB) "vomi" ; (LMPT) "vonmi" ; "vonmismā".

361 Konstipe (constipé)

A. [séré] < resserrer ; [kōstipé/kōstipé/kōstripé/kōstwipé/kōspiré] < constipé ; [pa ka watè, mal pu watè, pa watè] litt... "pas capable (aller aux) waters, (avoir du) mal pour..., pas (aller aux) waters".

B. Réun. (ALRé 116) "li lé kōstipé, li lé bārè, lu lé rāséré, lu lé bucé". Guad. (MB) "bouché" ; (LMPT) "séré, kachté, bouché".

362 Dyare, vant pase, vant kouri, vant mennen (diarrhée)

A. Le mot [dyaré/djāré/djaré] (< diarrhée) s'est largement diffusé (à l'exception cependant des points 1 et 2).

Les données sont abondantes : un grand nombre de mots composés sont construits sur la base de [vāt] (< ventre) :

[vāt, vāt {pasé, lib, kuri, mēnē, fè mal, kōdi, kōdi djaré, có}] < ventre, ventre passé, ~libre, ~courir, ~mener, ~fait mal, ~conduit, ~conduit diarrhée, ~chaud.

[kólik vāt 3] < colique ;

[təululu 7] : étymon inconnu ; évoque le réun. "le trâlâlâ" (diarrhée) ;

[labulin 19] : origine inconnue ;

[libè^rté 14] < liberté ;

[déblóza³ 19] origine obscure ; offre le sens courant "violente dispute verbale".

[ō maéé vit] < marcher vite

Litt. "cette personne son ventre le passe" : [mun sa: vāt li ap pasé y, 1] ; "cela lui donne de la diarrhée" : [li ba l vāt, li ba l dyaré 11] ; "il a la diarrhée" : [li gē dyaré, li gē vāt pasé 18, l ap vāt kōdi 16].

B. Réun. (ALRé 116) "là dyaré, là kólik, le mal ó vāt, le trâlâlâ, ē ku:^r d vāt, ã móvé vāt". Guad. (MB) "roulachman" ; (LMPT) "lachman, lavamòl, lavavit, déranjman".

363 Kolerin (dysenterie)

A. [kólórin/kólórīn/kólérin+/kólóri/kólóra] (< colérine) : ce mot est cité avec le sens "diarrhée" dans le questionnaire de l'ALNo (Brasseur 1970 : 21).

[tènès] : origine obscure.

Les témoins insistent sur différents aspects : on a envie d'aller à la selle mais on ne peut pas (not. 5, 6). On fait des glaires sanglantes (not. 8) ; la [kólérin], c'est la diarrhée ; quand on l'a, elle vous fait rendre du sang par le bas ; c'est une "chaleur" qu'on a dans le ventre" (not. 9). On évacue du sang ; c'est une maladie qui fait rejeter du sang (not. 15). Les feuilles de millet, c'est ce qui donne la [kólórin] (not. 19).

[lò u gē kólérin li fò ɥ w rān sã pa ba, not. 9] litt. "Quand tu as la [kólérin], elle te fait rendre du sang par bas" : cf. les locutions anciennes "aller par haut" (vomir), "aller par bas" (déféquer) (d'après LGRLF).

B. Réun. (ALRé 116, pt 12) "là kólérin" (la diarrhée). Guad. ?

364 Geri (guérir)

A. De nombreux témoins ont pensé à la "plaie qui a guéri", ce qui explique les données fournies en 10 : [l ap écéé, l ap cèc] "elle sèche", 15 : [li prã kut] "elle forme une croûte", et 17 : [l éfasé, li pa la] "elle est effacée, elle est pas là".

[géri/djéri] < guérir : Alleyne (1966 : 295), étudiant les correspondances phonétiques entre français moderne et créole d'Haïti, note que devant voyelle antérieure, *g* correspond parfois à *gy* : *gueule* : *gyòl*. Les correspondances créoles de *dj* et *g* + voyelle antérieure présentent parfois, ajoute-t-il, une alternance libre : tantôt *djy*, tantôt *gy*, tantôt *dj*. Ainsi diable *djəb djyab, gyab, gueule gyòl, djyòl, djòl*.

[gaya/daya] < gaillard ; [réfè] < refait.

[i vin bō kōnya 5, i vin réfè 11] : "il est guéri, il s'est remis" ; [i vin prã myé, li fin prã bō myé, i prã ò ti myé pitsi pitsu 11] : "il va mieux, il va bien mieux, il va un petit peu mieux".

B. Réun. (ALRé 110) "sō kò:ʳ i rœfé ou rófé, li rœprã ou róprã ou á:ʳprã sō kò:ʳ" (il se remet, il guérit). Guad. (MB) "géri, nni gérizon" ; (LMPT) "géri, gyéri".

365 Pèt konesans (coma)

A. Certains témoins ne semblent pas distinguer le coma de l'évanouissement ou de la syncope (comparer avec les données des cartes 358 et 359).

[pèt kónésãs+/pèḏ kónésãs] < perte (de) connaissance ; [grã dispózisyō, ēdispózisyō] < indisposition ; [dékōpózisyō] < décomposition.

"Etre dans le coma" : [pèd kónésãs/pèt kónésãs/pèdi kónésãs, pèd pawòl/pèd lapawòl, pa gē kónésãs, sã kónésãs, tōbé kriz, fè feblès] < perdre connaissance, perdre la parole, pas gagner connaissance, sans connaissance, tomber en crise, faire faiblesse.

[li vin kagu] < cagou : le mot a généralement le sens "triste, abattu" (Valdman *et al.* 1981) et s'emploie aussi pour les poules (cf. carte et comm. 855). FEW II, 1, 19 : "Mfr. "cagou", "lépreux (Paris 1436), etc.". Cf. comm. 495.

[li nã] < inanimé ?

B. Ethnographie. Deux témoins (cf. notices 8 et 9) font allusion au [bõnãj] (< bon ange) qui s'absente du corps. Mais ils ne précisent pas s'il s'agit du "Gros-Bon-Ange" ou du "Petit-Bon-Ange", les deux entités qui constituent le principe spirituel que la vie associe au corps et qui sont différentes de nature et décalées dans le degré de spiritualité (d'après D'Ans 1987 : 286).

C. Réun. (ALRé 113) "li là tōm létá:ʔzi, lu lé dñn kómà". Guad. (MB) "étèrji" ; (LMPT) "lakoma".

366 Malad la bouvèse I (sa maladie l'agite)

A. [buvèsé/bulvèsé] < bouleverser ; [tumāté 9, 14, 20] < tourmenter ; [fatigé] < fatiguer ; [tudi] < étourdir ; [cipóté 17, 19] < chipoter ; [sakajé kò I] < saccager. "Il est agité" : [li ā bulvès, li ā tʷumāt, li gō ò tumāt nã kò li 9] < tourmente. "Il s'agite" : [I ap buvèsé kòʔ a y 1, I bulvèsé+ tèt li 11, I tumāté kò I 9, mun nã ap fatigé kò I 13, I ap sakajé kò I]. "C'est la maladie qui le fait s'agiter" : [maladi a k fè I tumāté 11, maladi a k ap fè I tumāté kò I 14]. "La fièvre le tourmente" : [lafyèw la tumāté li 20]. Expressions métaphoriques : [i sã lãwè i sã lãdwat] "il n'a ni envers ni endroit".

B. Réun. (ALRé 113) "li lé àjité, li lé ràvájé, li lé àgàsé, li lé éné:ʔvé, li divàg, lu ràdòt". Guad. ?

367 Depale (délirer, divaguer)

A. [palé tupalu] < parler partout ; [dépalé/dépalé/dépayé] < déparler ("Vieilli ou régional. Parler à tort et à travers, sans discernement ; divaguer", *in* LGRLF). Survivance. [pèdi lèj] < perdre ? ; [lémāté 11] < lamenter ? "Il n'a plus sa tête" : [tèt li pati 7, tèt li pa nã plas li 11, li pèdi bõ sãs li 10]. On délire quand on a une forte fièvre ou bien au moment de mourir (témoin 1). On dit quantité de paroles insensées : [õ pil vyé pawòl 1, bãn vyé kózé, not. 4].

B. Réun. ? Guad. (MB) ? ; LMPT) "dépalé".

368 Agonni, bat lakanpay, rakle (agoniser)

A. Les témoins fournissent de nombreuses expressions métaphoriques. [mōté/mōté kalvè 3, 7] < monter le calvaire : "Par métaphore. Gravir son calvaire [...]", *in* LGRLF. [mōté mòn 16, 19] < monter le "morne". [bat lakāpāy 2, 6] < battre la campagne ("Au fig. [...] rêver à des sujets variés [...]"), *in* LGRLF. [viré dwèt, kōté dwèt] < virer les doigts, compter les doigts. [mun sa alarak 1, I nã larat 2, ètèl su rak 17] : origine obscure (< racler ? : cf. ci-dessous). [raklé/waklé] < racler, = râler : selon Bloch et Wartburg (1960), "râler" est le doublet français de "racler", qui est d'origine méridionale.

[trépasé 8, 14, 16] < trépasser

[alatik 9, atik dé mò 11] < à l'article de la mort

[l ó lid dé mò] < au lit de mort

[muri 7] < mourir

[muribō 7] < moribond

[bat kò 4, 7] < (se) battre, (se) débattre

[ã lagóni 1, a lagóni 19, agóni 14+, ãn agóni 15] < à l'agonie, en agonie

[gē òkèt supi 6, prã òkèt 8, l a ò òkèt 15] < gagner hoquet soupir, prendre hoquet, il est avec un hoquet

[l ap fè tētē, l ap fè sēji 9] < il fait ?, il fait (des) singeries.

B. Réun. (ALRé 114) "lu lé àpré rān lām, lu lé murā, lu fé lāgóni, li lé à lāgóni, li lé ó gràbà, li lé ó murá:^r, li lé ó murā, li lé ó déli:^r". Guad. (MB) "agoni, agonisman" (agonie); (LMPT) "lagoni, alagòn, alagoni" (agonie); "i alanmo" (agoniser).

370 Li pase (c'est la fin)

A. [alé] < s'en aller ("Par euphém. quitter ce monde, mourir [...]", *in* LGRLF);

[fini] < finir; [fē] < fin; [muri] < mourir;

[pasé] < passer ("Par euphém. Vieilli ou régional. (Personnes). Mourir [...] il agonise, il va passer [...]", *in* LGRLF).

[trépasé] < trépasser; [désédé] < décéder.

Expressions métaphoriques: [i kupé 5, li kasé kòd la 11] "il a coupé, il a cassé la corde".

Locutions convenues: [sa fini 19] "c'est fini", [lafē ↘ n fini] litt. "sa fin est finie".

B. Réun. (ALRé 115) "sé là fē, sé là finisyō, li là fini, li lé ó dè:rñé, li sà fini:^r, li sà muri:^r, li sà mò:^r". Guad. ?

369 Li "mouri" (mourir)

A. [muri, mò, trépasé, alé, pralé, fini, pèdzú/pèdi] < mourir, mort, trépasser, s'en aller, pour aller, fini, perdu.

"il est mort subitement": [li muri mò sibat 7] (< de mort subite). On peut mourir du feu, on peut mourir de l'eau: [w ap muri mò difé; w ap muri mò dló, not. 2]

Locution suggérée par l'enquêteur: [(al...) nã péyi sã eapó 2] litt. "aller au pays sans chapeau" (= où on ne porte pas de chapeau (parce qu'il n'y a pas de soleil ?)).

"un mort; c'est mort; c'est déjà mort": [mun mò; sa a mò, sa a déjà mò].

[y éstalé y, not. 1] < installer; "installer le défunt sur le lit mortuaire".

B. Ethnographie: [tu pleures; les gens dont c'est le rôle de pleurer peuvent pleurer; la personne est morte, not. 9]: le témoin fait allusion au [rèl] (cri qui annonce qu'une personne vient de mourir) et au service des pleureuses.

C. Réun. (ALRé 115) "li là fin alé, lu lé mò:^r, lu là fini, lu là trépasé" (il est mort). Guad. (MB) "mò".

370 Fig lache moun (la banane est laxative)

A. [lacé] < lâcher ("(Mil. XIIIe). Spécialt, vx. Méd. Laxatif, purgatif pour lâcher le ventre ", in LGRLF). Le mot réun. "relasé" (= avoir un effet laxatif) est classé par RC (1974 : 670) parmi les termes rares ou techniques d'origine française.

[li fè m las 4] litt. "il me fait lâche" : "lâche [...]" Par ext. (Vieilli). Ventre lâche : ventre trop "libre", sujet au relâchement [...]", in LGRLF.

[l défè kōtisyō 13] < défaire ; litt. "il défait la constipation"

[l dékōstipé ǀ 13] "il te déconstipe" : contrairement à ce qui a pu être avancé par Dejean (1980 : 140) : "Dans ces cinquante dernières années, un préfixe "créole" /dé/ ne semble pas avoir produit plus que le verbe /déplogé/"débrancher" ", le préfixe [dé] (à valeur privative) semble relativement productif en créole haïtien, comme du reste dans d'autres créoles français. Valdman (1978 : 142) fait de [dé-] un des "seuls préfixes véritables du créole".

Autres expressions citées :

[li bò w ò vāt lib 13, li bò m vāt lib 15] : "il me donne le ventre libre"

[li bò m vāt mu 17] "il me donne le ventre mou"

[li bò m vāt 15] "il me donne le ventre".

Données négatives : [lacé] est refusé au point 15.

B. Le témoin du point 9 déclare que la banane n'est pas laxative ; au contraire elle peut "déranger". Si on a quelque "dérangement", il faut prendre une préparation médicinale [métsin].

C. Réun. (ALRé 116) "rézē i rœlâe, rézē i délàē, ~i dékōstip, ~i pi:z" (le raisin est laxatif). Guad. (LMPT) "laché" (provoquer la diarrhée). On remarque que le témoin 12 pour la carte de référence établit une équivalence entre [bay dyaré] et [lacé].

372 Gastro-entérite

Le mot [ātérik 3] (< entérite) n'a été fourni spontanément qu'une seule fois ; mais un nombre non négligeable de témoins prétendent le connaître : [ātérit 9+, ātérip 10+, ētérik 15+].

[vāt-fè-mal] < ventre fait mal.

[mājézō vāt 8] < démangeaison.

[trācmā vāt] < tranchée ("Au plur. Colique aiguë, très douloureuse [...]", in LGRLF). Ce mot à suffixe nominal [-mā] est à considérer comme un néologisme.

[kólórin 4, 14, 18] : cf. comm. 363 A.

[āplamasyō, flamasyō, āflēmasyō, ēflēmasyō 13] (< inflammation) : Weniger (1985 : 94) signale que le terme décrit, dans le plateau central d'Haïti "les œdèmes (malnutrition, insuffisance cardiaque, rénale, hépatique), mais est également employé pour les inflammations et les tuméfactions en général".

[i ka gō ← ò gōflimā] < gonflement : la description de cette affection correspond selon Weniger (*ibid* : 68) "aux difficultés digestives intestinales, aux flatulences, avec ballonnements et sensation d'inconfort".

373 Vè (parasites intestinaux)

A. [vè/vèr] < vers ; [vèmin] < vermine ; [sakalet 3] < chancre à lait ?

[li gē vè nā tripay li 12] (< tripaille ; "amas de tripes, d'entrailles", *in* LGRLF) : "il a des vers dans les intestins".

[vè k ap tumâté l 15] "des vers qui le tourmentent".

Le témoin 12, sans doute un éleveur, énumère trois sortes de vers intestinaux : [vè lōg] "ver long", [tricin] < trichine ("ver filiforme à peine visible à l'œil nu, dont la forme adulte est parasite de l'intestin grêle de divers animaux (porcs, rongeurs) [...]"), LGRLF) et [sòltè] < (ver) solitaire.

B. Réun. (ALRé 373) "le vè:r". Guad. (MB, LMPT) "vè". Le créole haïtien apparaît comme plus conservateur dans la mesure où il retient [vèmin] : en latin (et selon toute vraisemblance) dans certains dialectes français), "vermina" signifiait "les vers", "maladie causée par les vers" (d'après LGRLF).

374 Malkadi (épilepsie)

A. [malkadi/malkadzi/makadi] < mal caduc : la consonne finale tombe, contrairement à ce qui se produit en réun. et en guad. (cf. comm. C). Le terme doit être classé parmi les termes rares ou techniques d'origine française (voir RC 1974 : 667, "mal kadik", même sens).

[kriz] < crise

[kriz kadʒa] : le second mot est d'origine inconnue

On relève un certain nombre d'euphémismes : [maladi tōbé] litt. "maladie tomber", [maladi sã zāmi] "maladie sans amis", [maladi pul] "maladie poule", [maladi fòsé] "maladie forcer", [maladi malburik] "maladie âne", [bat-atè 7] litt. "battre à terre", [gwó nèg 7] litt. "homme costaud".

B. Ethnographie : "cette maladie ne se traite pas ; c'est la terre qui "traite" : (cela se passe) sous la terre" (not. 1). "Quand elle te prend, elle te largue à terre ; on l'appelle "battre à terre" ; il a le "grand homme"" (not. 7).

C. Réun. (ALRé 117) "là kriz, le màl kàdik" (épilepsie) ; "li gāy là kriz, li tōm là kriz" (il a une crise d'épilepsie). Symptômes : " li bāv, li kum, li tōm à tè:r, li débāt". Guad. (MB, LMPT) "mal-kadik".

375 Rimatis (rhumatisme)

A. [dulè/duyè/dʒlèʳ] < douleur

[dulè {wumatis, wómatris, umati}] < douleur de rhumatisme

[dulè arètmā] < arrêt, arrêter : usage du suffixe nominal [-mā] (cf. aussi comm. 372 [trāemā]). Deux témoins (not. 5, 13) insistent sur le fait qu'on est "arrêté" par la douleur.

[rimatis+/wómatris/wómatik] < rhumatisme

[frédi, frédi dulè, dulè frédité] < froidure ; "Vx ou régional (Canada)", d'après LGRLF

[fréçèʳ/fʒéçèʳ] < fraîcheur : "1803. Fam. et vx. Au plur. Douleur rhumatismale provoquée par un froid humide. *Attraper des fraîcheurs dans un jardin où l'on s'est attardé le soir*", *in* LGRLF.

[lakraṕ] < la crampe

[mājézō] < démangeaison

Données négatives : l'entrée est refusée en 8, 9, 11, 14, et 16.

B. Réun. (ALRé 117) "rumàtis ou rimatis, pólinévrit". Guad. (MB) "doulè" (douleurs rhumatismales); (LMPT) "rimatiz, doulè".

376 Manm ni vin koubi (ses membres se sont déformés)

A. Les données ne sont pas faciles à interpréter : en règle générale, les témoins ont donné le lexique qui correspond à "être infirme", "être paralysé", etc..

"Déformé" : [kwóci 2/k^wóci 18] < crochu; [kubi 3+, 12, 17, 18+] < courbé, courbure ?

Les expressions suivantes ont une origine obscure : [mē ã móka 3]; [bra l pòk 19]

(= "estropié", in Valdman *et al.* 1981); [móskwódzi 2].

"Avoir les membres déformés" : [akókiyé 1, 11, 14, 17] < se recroqueviller; cf. carte 201 ("Bossu").

"Etre infirme" : [kókóbé 6, 8, 10, 15] < ? ; [réjwi 8] < ? ; [mafrézé 7] < se métamorphoser.

[dómajé 18] < dommage.

"Rendre qqn infirme" : [kókóbé 16, 20]. Baker (1993 : 149) cite l'étymon mandingue (Sénégal) "kokobi" (lèpre ambulante).

"Etre paralysé" : [pa^ranézi 4/paralézé 7/paralézi 10/paramézi 20] (< paralysie).

B. Réun. (RC 1974; renvoi au FEW II, 2, 1004) "rakókiyé" (tordu); Guad. (LMPT) "pòk" (paralysé de la main); "mofwazé, mòwfwazé" (se transformer, se métamorphoser par des procédés magiques).

377 Tetanòs (tétanos)

A. La carte présente un intérêt phonétique dans la mesure où la première voyelle fait l'objet d'une variation importante :

[tātanòs 1/tātànòs 14/tātānòs 14/tétanòs 2, 3, 6, 7, 9, 10, 12, 16, 17, 18, 19/tètanòs 15/tḡtanòs 11, tatanòs 8/tétānòs 6/tétayòs 4/tōtōnòs 20] (< tétanos).

[prā tètànòs, not. 15] : "attraper le tétanos".

B. Réun. (ALRé 117) "tétànòs, tātànòs, tātànòs".

378 Grip (grippe) ; être grippé, être enrhumé

A. Selon Weniger (1985 : 47), la description traditionnelle de la [grip], correspond à "toute infection des voies respiratoires supérieures, avec ou sans toux, parfois associée à des céphalées". Nous renoncerons donc à distinguer la grippe du rhume. Le témoin 5 dit qu'il évite de parler de "grip" : "Je dis plutôt "rim", je ne dis pas "grip". Quand tu dis "grip", ça ne te laisse pas facilement en paix ; tu peux prendre des remèdes".

[grip] < grippe

"Etre grippé" : [gē grip, gripé]; "il a une mauvaise grippe" : [l gē ã mové grip ãwó 1 20]. "la grippe "gronde" dans la poitrine de l'enfant" : [grip la pa gwōdé sɔ lèstómak timun, not. 10].

[rim] < rhume.

"Etre enrhumé" : [ārimē 5, 7, 12, 18] (< enrhumé).

"Attraper un rhume" : [u prā ã rim 17] (< prendre un rhume).

“Rhume de cerveau” : [rim sèvó, not. 15]

“Le rhume n'est pas encore mûr” : [rim nã pò kò mi, not. 1]

“Attraper la toux” : [u prã õ tus 17] (< toux), “tousseur, avoir la toux” : [u gẽ tus 9] ; cf. aussi *in* carte 379 [latu 2] “toux”.

“Eternuer” : [éstènẽ 20] (< éternuer).

“(Il a) la gorge qui gratte” : [gòj graté 13].

[lapipi] < la pépie ? ; le mot désigne également une maladie de la volaille (cf. carte et comm. 856).

B. Réun. (ALRé 118) “lã grip, ã réfrwádismã, le rim”. Guad. (MB) “grip” (grippe et autres affections virales) ; (LMPT) “lagrip” (grippe). (LMPT) “rim, lagrip” (rhume) ; (MB, LMPT) “tousé” (toux).

379 Touse (tousseur)

A. Les données sont remarquablement homogènes : le verbe [tusé] (< tousser) est attesté dans toutes les localités visitées. En complément, on peut se reporter à la carte 378 (“Attraper la toux”). On remarque que [tusé] est également employé, par euphémisme, pour désigner la tuberculose (cf. carte 387).

B. Réun. (ALRé 118) “tusé”. Guad. (MB, LMPT) “tousé”.

380 Opresyon, las (asthme)

A. D'après Weniger (1985 : 52), le mot [óprézyõ] “définit le plus souvent la crise d'asthme, mais également toute forme de dyspnée (souffle anlé [orthographe officielle])”. [sufilé ãlè] (< souffler en l'air) est également ce que fait l'enfant atteint d'une crise d'asthme, selon le témoin 12 (cf. notice).

[óprézyõ/ópwézyõ 4/lópwézyõ 1/lópwózyõ 1] < l'oppression : la prosthèse en [l-] n'est attestée qu'au point 1. (“(1659). Gêne respiratoire, sensation d'un poids qui oppresse la poitrine [...]”, LGRLF).

[las] (< l'asthme) : le [l-] prosthétique est d'emploi général.

[rétuřmã 6/étuřmã 18] < étouffement (“(1652). Difficulté à respirer. Sensation d'étouffement [...]. Crise d'étouffement causée par l'asthme [...]”, *in* LGRLF).

[lãã(t) 1] : origine inconnue.

B. Réun. (ALRé 118) “lãs, lóprézyõ”. Guad. (LMPT) “lopresyon, oprésyon” (asthme, angoisse).

382 Flenm, glè (mucosité)

A. [flim/flĩm/flĩm/flĩm/flĩm] (< flemme, fleume, fliemme, flume, etc.) : RC (1974 : 761), qui compte ce vocable au nombre des termes d'origine française, signale son existence non seulement en réun., mais également en martiniquais. Il ajoute que le terme, bien attesté dans la plupart des dialectes (FEW III, 391, a), connaît des variations du timbre vocalique.

[rim/larim] (< rhume) : le mot est également proposé pour “morve” (cf. carte 381). On ne sait pas s'il est utilisé pour “mucosité” (en général) ou pour “mucosité du nez”.